

**Fouchar d JUSTINVIL**

# **SOCIÉTÉS SECRÈTES EN HAÏTI**

**De l'imaginaire au RÉEL**



**Une analyse du rôle des sociétés  
secrètes dans l'indépendance et la vie  
socio-politique contemporaine d'Haïti.**

**Préface de Jean FILS-AIMÉ  
Pasteur, Docteur en théologie**

**Fouchard JUSTINVIL**

**SOCIÉTÉS SECRÈTES EN HAÏTI**

**De l'imaginaire au réel**

**Une analyse du rôle des sociétés secrètes dans l'indépendance et  
la vie socio-politique contemporaine d'Haïti.**

**Préface de Jean FILS-AIMÉ  
Pasteur, Docteur en théologie**



## REMERCIEMENTS ET DÉDICACES

Mon premier mot de remerciement s'adresse au Grand Architecte de l'Univers qui m'a gratifié d'intelligence et d'une mémoire hors du commun qui m'a servi à reconstituer les faits, évènements et informations relatées dans ce livre.

Je dédie ce livre à mes frères, Handal et Dickens Justinvil, qui m'ont aidé à compiler les archives ayant servi à sa rédaction. Mes remerciements s'adressent à Monique (ma grande sœur), Ménard Justinvil (mon frère), Pasteur Fénel Joseph, Wilgens Dorcé (mon cousin que j'aime d'un amour incommensurable), Gary Dorcé (mon cousin), Yves Louis Jeune (mon compère), Romney Cajuste (le fils que je n'ai pas eu mais dont je suis fier), Jacqueline Anicet (ma compagne), Richardson Edouard, Roosevelt Beaubrun, Pasteur Guerlitz Afriany, ainsi que ma fille chérie, Jose Handy.

Je remercie d'une manière spéciale, Pierre Negaud Dupenor, qui a non seulement transcrit et rédigé le manuscrit du livre, mais qui m'a également motivé à accomplir ce grand projet qui me tenait à cœur depuis des lustres.

J'exprime ma gratitude à mon amie, Christlord Foreste, pour le précieux temps dont elle a disposé à la révision et correction du manuscrit dans un contexte où elle rédigeait simultanément deux mémoires de master dans le cadre de ses études en France. Je remercie également mon ami, Wadson Lafleur, pour le minutieux travail de révision du manuscrit.

Mes pensées et remerciements vont à l'ancien Ministre, Ady Jean Gardy, pour ses conseils avisés et le précieux temps mis à ma disposition lors de la révision du livre. J'adresse un remerciement spécial au Docteur et Pasteur, Jean Fils-Aimé, pour les fructueux échanges que nous avons eus autour du manuscrit et d'avoir accepté de rédiger la préface du livre.

Je remercie toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la rédaction de ce livre.

## PRÉFACE

Pour remporter la victoire sur les esclavagistes français et ériger le nouvel État noir indépendant d'Haïti, nos vaillants ancêtres ont dû utiliser une panoplie de stratégies pour en venir à bout de la machine guerrière et bien huilée des Européens.

De cet attirail qui a conduit à la geste du 18 novembre 1803, les mal-aimées, parce que mal connues, ce sont les « sociétés secrètes ». Et pour cause, car malheureusement, dans l'imaginaire collectif haïtien, lesdites sociétés secrètes sont assimilées, sans nuance, à des sectes mafieuses, malveillantes et à de la sorcellerie mesquine. Allez savoir pourquoi !

Or, sans les précieuses informations que détenaient et détiennent encore les membres des sociétés secrètes sur nos nombreux et redoutables ennemis, et qu'ils partageaient avec les stratèges de l'armée indigène, nous aurions été vaincus par l'armée française rompue à une férocité et une cruauté pluriséculaires.

Il était donc nécessaire que quelqu'un qui vient du sérail rétablisse la vérité, en mettant les pendules à l'heure. Là réside l'originalité de l'ouvrage de mon ami, Fouchard Justinvil.

Il convient de préciser que le propos du livre n'est point de livrer des secrets ésotériques aux non-initiés. Car, par définition si les sociétés secrètes méritent leur nom, c'est parce qu'elles sont porteuses de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui ne peuvent être exposés au commun des mortels. En ceci, c'est un essai exotérique, à proprement parler.

Toutefois, ceux qui sont motivés par la vérité de l'Histoire tomberont sous le charme du style sobre, mesuré, avisé et vrai de l'auteur.

Puisse son livre connaître tout le rayonnement et le succès qu'il mérite et servir à faire découvrir cette facette de notre histoire de peuple.

**Dr. Jean Fils-Aimé**

Ph. D., Pasteur

Rosemère, Québec, mai 2020

## AVERTISSEMENT

Ce livre est le fruit de longues années d'expériences en tant que pratiquant du vaudou. C'est le résultat de 10 années de recherches approfondies, de consultations, rencontres, voyages et échanges avec de hauts responsables de sociétés secrètes évoluant dans les différents départements d'Haïti. D'entrée de jeu, il convient de préciser que les informations qui y sont présentées sont basées sur mes connaissances personnelles. Elles ne renvoient pas à l'opinion de tierces personnes, ni ne tiennent compte des croyances vraies ou fausses se rapportant aux sociétés secrètes en Haïti.

À travers ce livre, le lecteur trouvera des informations qui, jusqu'ici, n'ont jamais été divulguées dans les manuels d'histoire d'Haïti. Des données inédites sur les dates, personnages et évènements clés relatifs aux sociétés secrètes y seront révélées.

Soit dit d'emblée, les seules choses que le lecteur ne trouvera pas dans ce livre, ce sont les secrets, les codes langagiers et les mots de passe des sociétés secrètes. En ce qui a trait aux codes, ne pouvant être rendus publics, seuls les initiés connaîtront leur véritable signification.

Par ailleurs, il importe de signaler que le vaudou, en tant que « chakra traditionnel », ses rites, secrets, connaissances et codes ne sont pas écrits, mais transmis oralement de pères en fils, ou de mères en filles, entre les héritiers des *lakous*, qui sont eux-mêmes des initiés. Cela implique qu'un historien haïtien et/ou étranger qui écrit des livres sur le vaudou en général et les sociétés secrètes en particulier, s'il n'est pas un initié de l'un des « ordres » du vaudou, n'aura accès qu'à une infirme partie de l'iceberg.

Ce livre n'a ni l'intention de supporter ni désapprouver les pratiques des sociétés secrètes. Il s'agit d'un livre laïque, accessible à tout public, qui raconte l'histoire d'Haïti d'une façon dont la majeure partie des haïtiens et haïtiennes ne connaît pas, et qu'il conviendrait de découvrir indépendamment des confessions religieuses auxquelles adhèrent les lecteurs.

Au regard de mes 15 années d'expériences en tant qu'ancien initié du vaudou, et mes 10 années à diriger des sociétés « Champrèl », à titre d'Empereur de l'ordre « Kwa Vèt 7 17 (Croix Verte) », et en tant que Responsable de formation et d'initiation chez le feu Wilner Jean Baptiste (ancien Empereur), et dans diverses sociétés, mon ambition c'est d'amener mes lecteurs à mieux comprendre le fonctionnement des sociétés secrètes en Haïti au-delà de toute considération basée sur l'inconscient collectif haïtien.

Enfin, j'invite chaque lecteur, chaque lectrice à un merveilleux voyage qui lui

permettra de se réapproprier cette version de l'histoire d'Haïti que les haïtiens et haïtiennes ont longtemps perdue de vue, afin de jeter les bases d'une nouvelle société en réempruntant les voies de nos ancêtres trop longtemps ignorées.

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
À propos de l'authenticité des documents détenus par les sociétés.....	14
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.....	16
1. Les sociétés secrètes en tant qu'armées de libération .....	17
a) Le Makanda.....	20
b) Le Bizango.....	23
c) Le Champrèl .....	26
d) Le Blengendeng .....	34
e) Le Zobop.....	36
f) La société des Convré.....	39
g) Loup-garou : entre mythes et réalité .....	42
1) Les mythes entourant le loup-garou.....	42
2) Réalités sur le phénomène du loup-garou .....	44
3) Le loup-garou : société ou corps ?.....	45
4) D'où vient le phénomène des Loup-garous ? .....	45
DEUXIÈME PARTIE : LES SOCIÉTÉS SECRÈTES, ENTRE LUTTES INTESTINES ET LUTTES RÉVOLUTIONAIRES.....	47
2. Éclatement des sociétés secrètes .....	48
3. L'objectif de la cérémonie de 1790 .....	52
4. Division entre les Makandalistes et les Champrélistes.....	55
4.1. La révolte de Jean Zandor.....	59
4.2. Conflits entre les sociétés du Sud et les sociétés du Nord.....	62
5. Le premier dialogue national ou la Cérémonie du Bois Caïman .....	64
5.1. Les évènements du 14 août à Bois Caïman .....	69
5.2. La vérité révélée sur Bois Caïman.....	74
TROISIÈME PARTIE : LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DANS L'HISTOIRE CONTEMPORAINE HAÏTIENNE.....	78
6. Politique et sociétés secrètes en Haïti.....	79

6.1. Rapport entre le duvaliérisme et les sociétés secrètes .....	79
6.2. Fonctionnement des sociétés secrètes sous le régime des Duvalier.....	80
6.3. Rapport entre la population civile et les sociétés secrètes.....	84
6.4. Rapports mutuels entre les différentes sociétés secrètes en Haïti .....	87
CONCLUSION : Nécessité d'un nouveau dialogue national pour le sauvetage d'Haïti .....	90



## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

J'avais 12 ans quand j'ai intégré l'Église adventiste du 7<sup>e</sup> jour. Mais du fait de mon environnement immédiat qui adhérait en grande partie au vaudou, en 1995, j'ai fait le grand saut en devenant initié du vaudou. J'avais à peine 23 ans. Quand j'ai décidé de m'initier au vaudou, je ne voulais pas être un simple serviteur. J'avais ressenti un appel qui voulait faire de moi un grand maître. J'ai donc décidé de consulter Mr. Alma Saintil, ancien Coordonnateur Communal des Enfants de la Tradition Nationale (Zantray), qui, à l'époque, était très connue dans ce domaine.

En janvier 1996, je me suis initié dans l'Ordre Dahoméen sur le plan absolu, devenant Hougan Assogwey. En dépit de cette grande étape franchie, je me sentais encore sous l'emprise de la religion chrétienne, ce qui retenait mon désir d'aller plus loin dans mon pèlerinage au sein du vaudou. À la suite d'un conseil de mon père, André Justinvil, lui aussi initié du vaudou, en 1998, j'ai subi une haute initiation pour devenir adepte de sociétés secrètes. Mon père m'avait convaincu en me disant qu'exercer en tant que Hougan sans s'initier dans les sociétés secrètes, c'est comme vouloir remplir un verre et le laisser à moitié rempli, donc moitié vide. Après cette parole, j'ai senti qu'il y a beaucoup de choses dans le vaudou qu'il me restait à découvrir. Mais mon attachement au christianisme me retenait. Par la suite, mon initiation en tant que membre de société secrète allait me libérer de mon attachement au protestantisme.

Pour ne laisser aucun vide sur le plan mystique, peu de temps après, je me

suis fait inscrire aux études ésotériques du Centre d'Harmonisation et de Réconciliation Spirituelle (CHARS), une étude qui s'apparente à la théologie chrétienne, dirigée à l'époque par Maître Labonté Brière. Quelques années plus tard, vu ma maîtrise accélérée des pratiques ésotériques, d'initié au CHARS, j'y suis devenu maître-enseignant.

En parallèle à mes expériences dans les études ésotériques, je continuais à entretenir de très bons rapports avec le vaudou et les sociétés secrètes. Mon père, en tant qu'ancien Secrétaire général de l'une des sociétés « Champrèl » à Cabaret (1960-1970), communément appelée « Quartier Général »<sup>1</sup>, m'a enseigné les rudiments du métier. J'ai vite appris les mots de passe, codes et règlements, et la doctrine des sociétés secrètes. Compte tenu de mon enthousiasme et l'influence que j'exerçais au sein de la société « Quartier Général », j'ai été promu au poste de Secrétaire général, 30 ans après que mon Père eut occupé ce poste. Un peu plus tard, je suis devenu Maître-Instructeur de différentes sociétés secrètes à Cabaret et ailleurs.

Étant donné que le Secrétaire général est le détenteur de documents confidentiels au sein des sociétés secrètes, toutes les informations sensibles sur le fonctionnement de celles-ci et leurs histoires étaient à ma portée. À ce titre, j'ai eu accès à des documents longtemps gardés secrets sur l'histoire d'Haïti, particulièrement le marronnage durant la période esclavagiste. Par curiosité, je voulais connaître le rapport qui existait entre le marronnage et les sociétés secrètes en Haïti, et pourquoi elles étaient les seules à détenir ces documents. J'ai également voulu comprendre le rôle joué par ces sociétés dans les luttes de libération et d'Indépendance nationale (1804).

Plus je commençais à découvrir des documents inédits conservés par les sociétés secrètes, plus ma curiosité allait augmentant. Dès lors, j'ai commencé à comprendre qu'elles ont joué un rôle déterminant ignoré ou méconnu dans l'histoire conventionnellement reconnue du pays. Je me suis lancé dans une quête effrénée d'informations sur les sociétés dans différents départements du pays. Cette course à l'information a duré 10 ans, et a nécessité des ressources financières considérables à mes dépens.

Je voulais trouver des informations, mais je ne savais pas par où commencer, ni comment m'y prendre. Il faut bien se rappeler qu'il s'agissait de sociétés secrètes, et le terme implique ce qu'il implique. Mon principal atout était mon

---

1.- La société Champrèl « Quartier Général » à Cabaret, a été dirigée pendant longtemps par l'Empereur Elvécius Pierre. Celle-ci est connue comme l'une des plus anciennes de la Commune.

poste de Secrétaire général au sein de la société secrète « Quartier Général » qui jouissait d'une haute réputation dans le milieu. Étant l'une des plus anciennes, diverses sociétés secrètes au niveau local, régional et national, qui voulaient disposer d'informations sur les mots de passe, codes, et règlements, me contactaient. J'ai utilisé une stratégie « donnant - donnant » pour partager les informations que j'avais à ma portée, et recevoir des informations capitales sur les autres sociétés secrètes évoluant dans différentes régions du pays.

Mon père entretenait de bons rapports non seulement avec des chefs de sociétés secrètes, mais également avec des anciens Secrétaires généraux de sociétés secrètes éparses sur le territoire national. Il a été une aide précieuse pour la collecte des informations qui font l'objet de ce livre. Je salue sa mémoire ! La collecte des informations présentées dans ce livre m'a obligé à voyager du Nord au Sud. Saisi par la volonté de découvrir la vérité sur l'histoire d'Haïti à partir de la perspective des sociétés secrètes, j'ai parcouru différentes régions et contrées du pays.

### **Pourquoi avoir mis 10 ans pour collecter les informations faisant l'objet de ce livre ?**

De fait, les sociétés secrètes sont suffisamment intelligentes pour disséquer les informations dont elles disposent, gardant une partie dans des sociétés du Nord, et confiant le reste à d'autres établies dans le Sud. Cela signifie, pour avoir l'image complète, il fallait compléter les informations trouvées dans le Nord par celles disponibles dans le Sud. Les sociétés secrètes procèdent de la sorte afin de garder secrètes, le plus longtemps possible, les informations dont elles disposent sur le pays.

Les informations recueillies dans le Nord et le Sud contenaient parfois des phrases manquées et des orations inachevées. Pour les compléter, il fallait parcourir de longues routes difficiles d'accès, notamment dans des localités se trouvant dans des zones montagneuses et reculées. Ce travail assidu et exigeant a demandé une passion indomptable et un courage de fer pour y arriver.

J'ai longtemps gardé secrètes les informations que j'ai eu l'opportunité de collecter durant ce pèlerinage. Toutefois, étant donné la détérioration de la situation du pays due aux crises sociopolitiques récurrentes durant ces 4 dernières décennies, je me fais le devoir de rendre publiques quelques informations sensibles sur l'histoire du pays, sans affecter pour autant l'ordre et le fonctionnement des sociétés secrètes qui les détiennent.

Les histoires que vous êtes sur le point de découvrir dans ce livre, sont des informations de première main. Ce n'est ni de la science-fiction, ni des histoires inventées de toute pièce, ni des contes de fées. Elles rapportent les

événements historiques que nos ancêtres ont légués, à partir d'une perspective que vous n'avez jamais encore entendue, sauf si vous êtes initiés d'une société secrète.

Ce livre n'est pas une apologie aux sociétés secrètes. Et pour rappel, depuis 10 ans, je ne suis plus membre de sociétés secrètes. En tant que fils de ce pays meurtri, j'ai décidé d'assumer ma responsabilité en partageant les informations qui vont suivre avec mes frères et sœurs d'Haïti, pour la survie de la nation.

Toute chose étant égale par ailleurs, il convient de préciser qu'en tant qu'ancien initié, je ne peux pas étaler au grand jour les secrets des sociétés secrètes. Dans ce livre, je me limite à partager seulement des informations sur l'histoire d'Haïti, détenues par les sociétés, et des données relatives aux périodes contemporaines que le public devrait connaître.

### **À propos de l'authenticité des documents détenus par les sociétés secrètes ?**

Dans l'un des documents confidentiels détenus par une société secrète dans la Commune de Plaine du Nord, et disponible aussi dans une société secrète dans la localité de Savane à Roche, Commune de Desarmes, Artibonite, j'ai noté qu'il y avait une correspondance de Gabriel Atissou, plus connu à l'époque sous le sobriquet de « Ti Loco », adressée à Ogelet Pavilus, qui était lui-même chef de société secrète à Léogane. Celle-ci mentionnait ce qui suit :

*« Cher Empereur Ogelet Pavilus,  
J'ai collecté toutes les informations et les ai remises à mon  
serviteur, Octave Saint Preux. Prière de les garder secrets ».*

Si Gabriel Atissou avait utilisé le terme « Empereur » pour dénommer Ogelet, cela laisse comprendre que la date de la correspondance remonte après la mort de l'Empereur Jean Jacques Dessalines. Ce n'est qu'après sa mort qu'on a commencé à attribuer le titre d'Empereur aux chefs des sociétés secrètes, jusqu'à ce jour. À date, les sociétés secrètes vénèrent Dessalines comme étant leur premier Empereur. Si Gabriel Atissou parle de collecte d'informations, cela sous-entend que les données existaient, soit verbalement ou à l'écrit.

Bon nombre de documents préexistent à la mort de Dessalines, en particulier l'oration et les pas règlementaires de Boukman lors de la cérémonie du Bois Caïman que vous allez découvrir autrement dans l'avant-dernier chapitre de

ce livre. Beaucoup de ces informations rendues disponibles ont été rapportées par des rapporteurs de sociétés secrètes en langue *Kikongo*, juste après la cérémonie du Bois Caïman.

**L'un des documents servant de livre d'apprentissage aux nouveaux initiés de l'Ordre Dahoméen, dont Alma Saintil disposait, fait référence à Gabriel Atissou.**

Ce dernier était des Gonaïves, né d'une femme esclave de la Famille des Arada, mais libre dès son jeune âge. Il apprit à lire et écrire, et devint Secrétaire-rapporteur tant des blancs que des esclaves. On le surnommait « Ti Loco », parce que dans la tradition vaudou, le terme « Loco » fait référence à l'Énergie détentrice des secrets. C'est probablement grâce à l'intelligence de Gabriel qu'on lui attribua ce nom. Néanmoins, il convient de souligner qu'il existe un chant dans le vaudou servant à honorer le personnage « Loco » :

« A Loco, Atissou goué ». Un autre chant mentionne : « Gabriel man-yanva, man-yanva-lou Loco.

À travers ce livre, divisé en trois parties, vous allez avoir le plaisir de découvrir des histoires inédites sur des personnages emblématiques et des événements qui ont marqué et continue de marquer l'histoire et la vie contemporaine de chaque Haïtien et Haïtienne. La première partie présente les caractéristiques des sociétés secrètes du vaudou ; la deuxième analyse les rapports de pouvoir et luttes intestines entre les sociétés secrètes ainsi que leur rôle dans les batailles pour l'Indépendance nationale ; la troisième table sur l'évolution des sociétés secrètes et le rôle qu'elle joue dans l'histoire contemporaine d'Haïti.

## **PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES**

## 1. Les sociétés secrètes en tant qu'armées de libération

Dans l'imaginaire collectif haïtien, dès qu'on évoque le terme « société secrète », les gens se réfèrent généralement au phénomène des *lougars*, sorciers, cannibales ou malfaiteurs. Sans faire fi de cette perception, il peut exister, et de fait, il existe des personnes mal intentionnées au sein de certaines sociétés secrètes qui peuvent être amenées à poser des actes individuels et isolés non conformes à la nature et l'essence des sociétés.

Pour faire la lumière sur la perception sus-évoquée, il importe de rappeler l'origine des sociétés secrètes. Selon l'historien Gabriel Debien<sup>2</sup>, cité par Yvette Farraudière, plus du tiers des esclaves africains à Saint Domingue provenaient du Congo, suivis par les Aradas du Dahomey, les Ibos du Nigeria, entre autres. À partir de 1750, les esclaves d'origine congolaise établis dans le Nord de Saint Domingue, déclenchèrent le phénomène du marronage qui déboucha plus tard sur la création des sociétés secrètes. Jean Fouchard a corroboré cette idée en mentionnant que « un registre du compte des nègres en fuite et du décompte des esclaves fugitifs arrêtés, fait ressortir que les congos occupaient toujours le sommet de la liste des esclaves fugitifs »<sup>3</sup>.

En tant qu'ancien initié et Empereur d'un Ordre du vaudou, je partage l'idée que les esclaves congos ont ramené le système des sociétés secrètes, parce que les esclaves du Dahomey n'en connaissaient rien à tel point que, jusqu'à date, il existe une division au sein du vaudou, entre les initiés Dahoméens

---

2.- Yvette Farraudière (2005): *La naissance d'Haïti à la croisée de trois voies révolutionnaires*. Paris, L'Harmattan, p.105. (248p.)

3.- Jean Fouchard (1988) : *Les marrons de la liberté. Édition revue, corrigée et augmentée*, Henri Deschamps, Haïti.

(*Loas ginen*) et ceux de l'Ordre Bizango (*Champrèl*). C'est pourquoi, jusqu'ici, ce clivage entre ces deux Ordres a pour conséquence qu'un initié de l'Ordre dahoméen ne peut devenir initié de l'Ordre Bizango, a moins de subir une nouvelle initiation. Le passage d'un Ordre à un autre n'est pas automatique au sein du vaudou. Chacun a sa propre procédure d'initiation et fonctionne de manière totalement indépendante avec ses propres rites, chants, danses, vibrations, loas ou divinités. Mais, quoiqu'indépendant, les différents Ordres sont coiffés par le Principe Général du vaudou. Ce Principe est géré par un service général composé des trois principaux Ordres du vaudou : 1) Culte dahoméen ; 2) Culte congolais ; 3) Culte ibo.

À l'origine, l'objectif initial des sociétés secrètes était d'arriver à la libération des nègres de l'esclavage des blancs. C'est pourquoi elles se sont auto-désignées « Armées de la libération ». À ce titre, elles ont joué un rôle indéniable dans les batailles ayant conduit à l'Indépendance du pays, le 1<sup>er</sup> janvier 1804. C'est pourquoi, John K. Thornton, historien-chercheur à l'Université de Boston, mentionne que « la majorité des esclaves à Saint Domingue pendant la révolution étaient nés en Afrique et avaient servi dans des armées africaines ayant, de facto, une expérience militaire ». D'où, à l'origine, les sociétés secrètes n'étaient pas exclusivement mystiques. Elles avaient, au premier chef, une finalité militaire. Aujourd'hui, elles gardent encore leur structure militaire.

Thornton ajoute que « le succès de la révolution haïtienne a nécessité du talent militaire. Seuls les vétérans des guerres africaines étaient en mesure de faire cet exploit, en particulier les vétérans du Royaume congolais qui ont le plus contribué à la révolte de Saint Domingue. Les congolais avaient l'expérience des batailles qu'ils avaient eues contre les portugais. Les indigènes sortent victorieux de la bataille en écrasant la plus puissante armée de l'époque, l'Armée de Napoléon, composée de Généraux d'élites qui avaient pris la victoire sur les Rhin et le Danube, villes localisées à la campagne d'Égypte et d'Italie. Parmi les décès de l'Armée française, figurent celui du Général Charles Francis Dugua, ancien Commandant de la ville du Caire pendant la campagne napoléonienne d'Égypte<sup>4</sup>.

Comme je disais au départ, les sociétés secrètes gardent jusqu'à ce jour les mêmes structures militaires du passé, parallèlement à leur structure mystique. La discipline militaire régissant les sociétés secrètes explique le succès des différentes batailles ayant conduit à l'Indépendance. Chaque société est constituée d'un haut état-major composé : 1) d'un Empereur ou

---

4.- John K. Thornton (1993): *I am the subject of the King of Congo: African political ideology and the Haitian revolution*. Journal of World history, vol. 4, No.2.

Impératrice ; 2) d'un Président ; 3) d'un Colonel ; 4) d'un Secrétaire général ; 5) d'un Responsable d'initiation et de formation ; 6) des soldats considérés comme membres. Chaque société a un Chef spirituel. Certaines organisent un grand service une fois l'an, et d'autres le font une fois tous les deux ans. Il ne faut pas confondre les sorties des sociétés secrètes avec leurs grands services, point sur lequel je reviendrai plus tard.

Il est essentiel de mentionner que contrairement aux autres groupes religieux, les sociétés secrètes ne font aucune discrimination de genre. Les femmes et les hommes aspirent à occuper toutes les fonctions, allant de membre au poste d'Empereur ou Impératrice. De même, elles fonctionnent sur une base très démocratique. À part le post d'Empereur qui est à vie, tous les autres postes du haut état-major sont électifs. Leur mandat est renouvelé sur une base annuelle ou biannuelle. Quoique le poste d'Empereur ou d'Impératrice soit à vie, mais s'il se présente des inconvénients de force majeure, la société peut élire un nouvel Empereur pour seconder ou remplacer l'Empereur principal. Par exemple, quand le feu Wilner Jean Baptiste, Empereur de la société « 13 26 » de Guiton, Commune de Cabaret, fut tombé gravement malade, Gérald Joachim a été élu nouvel Empereur de la société en l'an 2000.

Aujourd'hui, quoique les sociétés secrètes ne sont plus considérées comme « secrètes » étant donné que leurs membres assument désormais publiquement leur appartenance à celles-ci, il est toutefois important de rappeler que la finalité des sociétés n'est pas de faire du mal. Une société, ou un membre en particulier, qui profite de son pouvoir mystique pour faire du mal ou commettre des actes maléfiques ou cannibalistes, va à l'encontre de l'intention et de l'objectif des sociétés secrètes du Vaudou Haïtien.

## a) Le Makanda

La société secrète « Makanda », ou « Makandalisme », porte le nom de son fondateur, François Makanda, communément appelé Makandal, qui était un esclave fugitif provenant du Congo. Selon Linda M. Heywood, il serait le plus grand fugitif de la période. « Il est le premier qui a uni les communautés fugitives des montagnes du nord d'Haïti pendant les années 1750. Il envisageait de tuer tous les blancs de la colonie par le poison et libérer tous les nègres »<sup>5</sup>.

Selon Pierre de Vaissière, François Makanda, dit Makandal, était un grand féticheur. « Il avait fanatisé les esclaves de la colonie, et on disait de lui qu'il se dédoublait, et qu'il avait le don d'ubiquité. Avec ses partisans, il organisait des raids la nuit pour incendier les habitations des maîtres d'esclaves. Ils avaient réussi à empoisonner l'eau courante des habitations des colons causant près de 6 000 décès<sup>6</sup>.

Selon Van Wing, « Makanda fut capturé et brûlé vif à Cap Français le 10 janvier 1758. Des témoignages rapportent qu'il s'était transformé en oiseau et envolé des flammes. Chez les congos, les hommes se transforment en bête, les sorciers se changent en animaux minuscule. Ainsi trouve-t-on, d'après la croyance *bakongo*, des personnes qui peuvent se métamorphoser en animal

---

5.- Linda M. Heywood (2009): *Slavery and its transformation in the Kingdom of Congo: 1491 – 1800*. The Journal of African History, Vol. 50, March 2009, pp.1-22.

6.- Pierre de Vessière (1909) : *Saint Domingue, la société et la vie créole sous l'ancien régime : 1629 –1789*, Édition Perin.

de grande taille à partir d'un fétiche »<sup>7</sup>.

Selon David Patrick Geggous, le personnage de Makanda en Haïti est resté comme la figure emblématique d'un guerrier. Il a passé plus de 10 ans à combattre l'esclavage avec un succès éclatant. Il a engendré des bandes, matrices indispensables pour la liberté et l'Indépendance<sup>8</sup>.

Après la mort de Makanda et les mythes qui entourent sa mort, l'un de ses disciples, Racine Jean Zenga, établit le culte du Makanda. Ce dernier est honoré jusqu'à présent dans le nord d'Haïti, sous le nom de Ti Jean, considéré presque comme un dieu dans cette région. Il prit la tête des troupes engendrées par Makanda pour continuer la bataille de Libération des esclaves. À côté de Racine Jean Zenga (Ti Jean) et sa femme, il y avait également Mavoungou, appelé par certains, Azanblo, très honoré dans le Sud ; Télémaque Canga, Jérôme Poteau, Lamour Derance et Romaine Rivière. Le Makanda est constitué à l'origine de ces 7 personnes. La secte a gardé cette structure depuis la mort de Makanda, jusqu'à date.

L'objectif de la société Makanda était de poursuivre la bataille initiée par Makanda en vue de la libération des esclaves. Après la mort de celui-ci, la société, constituée en sa mémoire, a joué un rôle important et décisif dans la guerre de l'Indépendance d'Haïti.

Pour bien comprendre l'histoire et le fonctionnement de la société secrète « Makanda » ou makandalisme, je me suis rendu dans le Sud'Est d'Haïti, dans une localité appelée « Boni », Commune de Anse-à-Pitre. Accompagné de trois amis de la société « Kwa Vèt 7 17 (Croix Verte) », dont mon compère Bousley Dieudonné (dit Hougan Ti Doudou), je voulais prendre part à une cérémonie des Makanda. Durant ma participation à cette séance, j'ai constaté que, contrairement aux autres sociétés secrètes du vaudou, la société Makanda ne se réunit pas dans un espace physique déterminé. En outre, elle n'a pas de Haut état-major. Elle est dirigée par un Chef, dénommé Chef Makanda, et composée de 7 personnes au minimum, et de 11 personnes au maximum. La société Makanda est la seule à fonctionner comme étant une vraie société secrète. Ses secrets ne sont pas transférés. Ses membres sont comme des agents-doubles dont l'identité est hautement protégée.

À cause du non-partage de ses secrets et l'absence de recrutement depuis plusieurs décennies (soit depuis 1988), la société Makanda est en état de disparition. J'ai voulu savoir s'il y avait une raison particulière expliquant le

---

7.- Van Wing (1959), *Sociologie, religions, magie*. Desclée de Brouwer. p.373.

8.- David Patrick (1991), Geggous : *Haitian voodoo and the eighteenth century, Language, Culture, resistance*, Vol. 28, Jahrbuch Fur Geoschichte Von Staat. p.23.

non-renouvellement des membres. L'un de ses Chefs m'a dit qu'il n'y en avait aucune. Mais la raison principale que j'ai pu déceler serait liée au vieillissement de ses membres.

À l'heure actuelle, il existe très peu de membres de la société Makanda pour la raison que je viens de mentionner. Néanmoins, il arrive que des pères spirituels ou biologiques partagent leurs secrets avec leurs enfants avant leur mort. Mais ce n'est pas systématique. Ses mots de passe et codes proviennent également de cet ordre. Cette société est connue en Haïti comme détenant les plus grands secrets mystiques

Lors de mon voyage dans le Sud'Est, j'en ai profité pour établir le contact avec des membres d'autres sociétés évoluant dans différentes régions du pays. Par la suite, une grande rencontre avait été planifiée dans la localité de *Savanna Ròch*, section communale de Désarmes, Département de l'Artibonite, dans le but de réunir toutes les antennes liées au makandalisme sur l'ensemble du territoire, afin d'évaluer le fonctionnement de la société et discuter sur l'importance de transférer ou pas ses secrets. Les représentants ayant pris part à cette rencontre provenaient de 7 Départements du pays dont l'Artibonite (Desarmes), Anse-à-Veaux (Nippes), Grand'Anse (Jérémie), Borgne (Nord), Sud'Est (Boni, Pérédeaux). Pour des raisons précisées précédemment, je m'abstiens de discuter dans ce livre le contenu de la réunion.

## **b) Le Bizango**

La société secrète communément appelée Bizango, porte le nom de son fondateur, Bakala Bizango Bazin, cousin de François Makanda, dit Makandal. C'est l'une des sociétés secrètes les plus connues en Haïti. Contrairement au Makandalisme, la société Bizango a une adresse physique et elle est à l'Ordre des « Coci », autrement appelé « Coci Garde ». C'est pourquoi les honforts qui coiffent les sociétés Bizango, l'entité spirituelle en chef est « Gad Coci ». Il convient de préciser que le titre « Gad » est la plus haute distinction mystique attribuée à une entité, avec comme symboles : l'or, l'encens et la myrrhe.

Selon André Delpuesch, Bakala Bizango Bazin proviendrait du temple « Ditsou » à proximité de bois Caïman d'où est partie, en août 1791, la révolte des esclaves contre la France. « Ce temple serait celui de la société secrète « Bizango Zimba » de la localité de Borgne, qui fait partie des sociétés secrètes du Grand Nord et compterait 13 tribus. Il serait le cousin de Makandal et une statue de Bizango a été découverte dans un honfort situé près du Bois Caïman, lieu emblématique de l'histoire nationale. Relatif à la statue de Bizango, il existe bien un temple vaudou du nom de Gissous, près du Bois Caïman, mais il n'est pas le siège d'une société secrète »<sup>9</sup>.

Les documents confidentiels détenus par l'une des plus anciennes sociétés secrètes Bizango à Cabaret, révèlent que « Coci » est le pseudonyme ou le nom guerrier accordé à Bizango. Approfondissant mes recherches, je me suis rendu dans la Commune de Plaine du Nord pour rencontrer un ancien Secrétaire général d'une société Bizango qui m'a donné accès à certains documents confirmant les informations que j'avais obtenues à Cabaret.

Tout au long de mon expérience dans les sociétés secrètes, j'ai recensé trois sociétés secrètes d'Ordre Bizango fonctionnant dans la Commune de Cabaret.

---

9.- André Delpuesch (sans date) : *Personnage Bizango d'Haïti, Dossiers d'Œuvres pour acquisition*. Paris, France.

Les deux plus connues sont la société « Coci Bois #2 » dirigée par l'Empereur Gérald Joachim dans la localité de Foveau ; et la société « « Coci Bois » dirigée par le feu Clébert Nelson dans la localité de Deschapelle. J'ai eu la chance d'assister à différentes cérémonies de sociétés Bizango dont les rituels ne diffèrent pas trop de ceux des autres sociétés, particulièrement les sociétés Champrèl. Bien que leurs mots de passe et codes ne soient pas identiques à ceux des autres sociétés, mais cela ne les empêche pas de réaliser des activités en commun.

Contrairement au Makandalisme, les sociétés secrètes Bizango ou Bizanguistes, se réunissent une fois tous les mois. Celles-ci réalisent une sortie annuelle. Cependant, quelques sociétés Bizango sortent deux fois par an : la première sortie se fait au grand bois, et la seconde est la « grande délégation » se rendant aux cimetières.

L'Ordre des Bizango<sup>10</sup>, à l'instar des autres sociétés secrètes, fonctionne comme une structure militaire, ayant à sa tête un Haut état-major. Mais il a un Délégué général, ce que les autres sociétés n'ont pas.

Coci ou Bizango a été élevé au rang de *Gad*, par l'impératrice Hélène, en août 1808, communément appelée Manbo Hélène, cheffe d'une société secrète dans la Commune de Petite Rivière de l'Artibonite. Cette information a été recueillie auprès du Secrétaire général de la société Bizango que j'ai mentionné précédemment.

Hélène est vénérée dans les sociétés secrètes jusqu'à ce jour sous l'appellation Sainte Hélène. Même des hymnes et chants lui sont dédiés. L'un des plus cantonnés est :

*« Sainte Hélène, la femme 2 manières  
Se ou menm ki kenbe kle sosyete a  
Ouvè pòt la pou m al fè travay la mache, O sainte Hélène ».*

*« Sainte Hélène, la femme deux manières  
Toi qui tiens la clé de la société,  
Ouvre-nous la porte pour faire le travail. O ! Sainte Hélène »*

Pour connaître un peu plus sur Manbo Hélène, je me suis rendu chez Manbo Grâce, une vielle dame de grande renommée dans les milieux du vaudou évoluant à Petite Rivière de l'Artibonite, elle-même héritière de Manbo Hélène. Elle m'a raconté différentes histoires et référé chez un vieillard, chef d'une société Bizango dans la localité de Délande. Ce dernier détenait un archive complet identifié à l'ordre de « ZONE G4 », un code secret dans les sociétés

---

10. À noter qu'il y a l'Archipel des Bizangos au sud du Sénégal qui n'a rien en commun avec la société secrète Bizango de l'île de Saint-Domingue fondée par Bakala Bizango Bazin.

Bizango dont seuls les grands initiés connaissent la véritable signification. Suivant ce document, Hélène était la femme de Télémaque Kanga, l'un des chefs rebelles, lieutenant et allié du Général François Makanda. Elle était reconnue comme étant une guerrière fraîchement entrée dans les rangs des fugitifs avec comme responsabilité de nourrir et conserver les documents secrets des marrons. Elle était en quelque sorte l'archiviste des marrons. C'est en sens que le chant dit qu'elle a la clé pour ouvrir les portes.

L'appellation « Hélène, la femme deux (2) manières » suivant l'anecdote que m'a révélée le viellard de la localité de Délande, renvoie au fait que Hélène entretenait, semble-t-il, des pratiques lesbiennes, bien qu'elle fût en couple avec son mari. À la mort de Télémaque Kanga, Hélène laissa la Commune de Plaine du Nord pour s'installer à Petite Rivière de l'Artibonite. À la veille de sa mort en 1811, suivant la tradition des sociétés secrètes, elle a remis une oration à Philomise, fille de Racine Jean Zenga, que Makanda lui avait confiée. Cette oration, détenue jusqu'à ce jour par les sociétés secrètes, est l'oration de Manman Zila, mais récitée en l'honneur de Hélène. D'où le nom, oration Sainte Hélène, l'une des plus fortes utilisées par les sociétés Bizango pour dédoubler.

Il convient de souligner que l'expression « dédoubler » signifie : rendre invisible aux yeux du profane. Par exemple, dans l'imaginaire haïtien, on est habitué à des anecdotes où des gens disent avoir fait des rencontres avec des animaux ou des bandes d'animaux sur la chaussée durant la nuit. C'est lié au phénomène du dédoublement des sociétés secrètes.

Manman Zila fut connue sous le nom de Mama Zambi au Congo. Avant la christianisation du Congo, elle en était la Patronne, vénérée comme déesse par les différentes tribus. Avec la christianisation, les congolais assimilèrent Mama Zambi à la « Vierge/Sainte Marie », donnant ainsi lieu au phénomène du syncrétisme catholico-vaudou.

Selon Linda Heywood, « le Roi Afonso du Congo (1509-1543), durant une bataille au 16<sup>e</sup> siècle avait invoqué Mama Zambi, sous couvert de la Vierge Marie et Saint Jacques le Grand »<sup>11</sup>. Saint Jacques le Grand, connu comme étant le Patron du Congo et le Grand Olichá.

Arrivés à Saint Domingue, les esclaves congolais, voulant rejeter le christianisme qu'on leur imposa, retournèrent à leur vraie source. Pour éviter la désacralisation de leur déesse, ils changèrent le nom de Mama Zambi à Manman Zila, et Saint Jacques le Grand à Saint Jacques Majeur. Saint Jacques le Grand, connu comme étant le Patron du Congo et le Grand Olichá.

Il faut préciser que l'oration Sainte Hélène utilisée par les sociétés secrètes n'est pas celle connue par le grand public et vendues à travers les rues sous

---

11.- Linda Heywood (1998), *Op, Cit*, p.272.

le nom de « Prières merveilleuses de l'Abbé Julio ».

### **c) Le Champrèl**

L'appellation de la société secrète "Champrèl" varie d'une région à une autre en Haïti. Dans certaines régions, elle est désignée par le terme « Champwèl ». Dans d'autres, elle est dénommée « Chantrèl ». Mais la dernière appellation est la plus authentique. Cette société est la plus populaire de la république. Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, elle est présente à l'échelle du territoire.

Jean-Marie Jan révèle que « le colonel Malenfant de l'expédition Leclerc à Saint Domingue y découvrit des congos qui chantaient sans cesse, émettaient leur bonheur dans la danse. Une bande musicale conduite par Princesse Amesythe, chantait la nuit à Cap Français, en langue kikongo »<sup>12</sup>. Selon David Patrick Geggus, « ces chansons étaient des invocations, des Mbumba, des esprits invoqués pour anéantir les forces maléfiques ». L'une des raisons pour laquelle je pense que l'appellation « Chantrèl » est la plus authentique, c'est parce que jusqu'à ce jour, la Princesse Amesythe est vénérée dans les sociétés secrètes, et des chansons lui sont dédiées »<sup>13</sup>.

La société Champrèl est attribuée au personnage Makaya. Après Makanda, d'origine congo, Don Pedro, d'origine congo, Makaya fut le plus influent des esclaves insurgés du Nord de Saint Domingue. Linda Heywood mentionne qu'

---

12.- Jean-Marie Jan (1981) : *Les congrégations religieuses à Saint Domingue : 1681-1793*, Port- au-Prince, Henri Deschamps, pp.272-278.

13.- David Patrick Geggus (1992): *Op, Cit*, p.23.

« une bande d’esclaves révolutionnaires dirigée par un congo du nom de Makaya se proclamant descendant d’un roi congo, contrôle la région de Limbé ». On se souvient que la révolution haïtienne est une insurrection des esclaves du Nord, peuplés majoritairement des esclaves congos. Le professeur Hein Vanhee a considéré Makaya comme étant le leader le plus important des débuts de la révolution haïtienne<sup>14</sup>.

J’ai toujours été fasciné par le personnage « Makaya » et c’est l’une des raisons pour lesquelles j’avais accepté de devenir adepte de la société champrèl. Mais, c’est l’initiation de l’Ordre dahoméen qui m’ouvrit la porte à l’« Assogument » en février 1996. En tant que jeune Hougan assogué. Je n’avais jamais eu l’idée de subir l’initiation des sociétés secrètes, quoique j’avais bon nombre d’amis qui en étaient déjà adeptes et plusieurs Empereurs qui m’invitaient souvent à les rejoindre. Il a fallu attendre deux ans plus tard, soit le 4 octobre 1998, pour me faire initier à la suite du conseil de mon père qui m’avait dit : « si tu veux faire carrière et vivre une expérience sans limite dans le vaudou, il faut à tout prix t’initier dans les sociétés secrètes ».

Suivant le conseil de mon Père, je me suis rapproché de l’Empereur Fernand Pierre de la société Champrèl « Quartier Général », dont mon Père en était le Secrétaire général entre 1960 et 1970. Cette société a été fondée par l’Empereur Elvecius Pierre. C’est l’une des plus anciennes et plus connues des sociétés à Cabaret.

Pour rappel, le Secrétaire général est la personne la plus influente de la société. Il en détient les archives les plus confidentiels. Parfois, il peut arriver que quelques membres du haut état-major de la société ne connaissent même pas les codes de la société dont dispose le Secrétaire général et l’Empereur.

Pour protéger l’identité de leurs membres, dans le cahier des registres des sociétés Champrèl et Bizango, les noms des membres ne sont pas écrits de manière littérale. Les identifiants des adeptes restent à la discrétion du haut état-major. Par exemple, le nom d’un membre peut être « Marie », l’on utilise le numéro de la lettre initiale du prénom de la personne. M dans Marie correspond au nombre 13 de l’alphabet. On inverse le 13 qui devient ainsi 31. D’où le numéro 31 devient le nom d’adhérent de Marie. Si une personne du nom de Marie Pierre adhère à la même société, pour ne pas confondre son nom avec le nom de code de la première Marie, l’initial de son nom de famille est ajouté au numéro inversé de l’initial de son prénom dans l’alphabet. Les procédures et mesures de protection de l’identité des membres varient d’une société à l’autre. Exception faite de la société Makanda qui n’a pas d’adresse physique et dont les membres ne sont pas connus.

---

14.- Linda Heywood (1998), Op, Cit, p.270.

Pour répéter Max Beauvoir, actuellement, le Bizango et le Champrèl ne sont pas considérés comme des sociétés secrètes. Elles sont classées selon ce dernier comme des sociétés sacrées, vu que leurs membres sont connus du grand public. Néanmoins, de mon point de vue, et comme j'avais l'habitude d'en discuter avec mes anciens collègues, grâce au code tactique et stratégique mis en place par ces deux sociétés, quoique leurs membres soient connus dans leur communauté, elles gardent encore leur côté secret.

Quand j'ai reçu ma première initiation dans l'Ordre du Champrèl, le 4 octobre 1998, ça n'a été qu'une porte ouverte à ce nouveau monde. Car, suivant la tradition des sociétés, en recevant la première initiation, les nouveaux initiés n'ont pas droit automatiquement à toutes les grandes cérémonies et sorties (délégations). Mais ils ont droit aux séances régulières. Comme la société « Quartier Général » avait l'habitude d'organiser les séances les 5 et 17 du mois, je participais régulièrement aux séances. Pourquoi les 5 et 17 ? Parce que les sociétés organisent leurs séances entre 11 et 13 jours de chaque mois, qui correspondent aux périodes de nouvelle lune.

En juillet 1999, j'ai reçu ma dernière initiation qui est celle de reconnaissance ou de présentation. En participant aux séances, outre les hymnes d'ouverture, c'est l'hymne final (servant de bénédiction) qui m'a attiré l'attention, car il fait mention d'un lieu spécifique. Par curiosité, j'ai participé aux séances d'autres sociétés, j'ai rencontré le même rituel. Le chant final pour clôturer était le même partout.

Un soir, je me suis rendu dans une société d'Ordre Bizango pour participer à une séance, c'était le même chant de clôture. Ce lieu mentionné dans le chant pour mettre fin aux séances tant dans les sociétés Champrèl que Bizango, me faisait penser dans un premier temps qu'il correspondait à la destination finale des sociétés secrètes. Mais j'avais tout faux.

Les paroles du chant en créole et français :

« Plèn di Nò, Katye Moren, lè a sonnen, li lè pou nou ale »

« Plaine du Nord, Quartier Morin, l'heure a sonné, il faut partir.

Cet hymne a vraiment suscité ma curiosité. Pour enlever mon doute, j'ai commencé à questionner quelques anciens de l'Ordre. Mais leur réponse ne me satisfaisait pas. Je me suis donc adressé à mon père. À ma question, il eut l'air étonné, et me répondit :

« Que veux-tu savoir ? » Je lui ai répondu que je me sens concerné par ce chant qui représente une sorte de bénédiction pour mettre fin aux séances des sociétés secrètes. C'est alors qu'il m'a remis une enveloppe contenant une lettre que je devais remettre à un ancien Hougan et Empereur d'une société secrète

qui vivait à Quartier Morin, dans le Nord d'Haïti.

Dans cette correspondance, mon père s'adressa comme suit :

« Je vous envoie mon fils. Permettez-lui de vérifier les documents insérés à l'ordre des « Z ».

Seuls les initiés connaissent la véritable signification de l'Ordre des « Z ». La lettre « Z » est un mot de passe dans les sociétés secrètes renvoyant à la journée de l'homme sur terre.

À l'occasion de la fête patronale Saint Jaques Majeur, je me suis rendu à la Plaine du Nord, parce que le délégué qui m'avait accompagné m'a donné la garantie que ce personnage important ne ratait jamais ce rendez-vous. Ce dernier devait faire une dévotion spéciale au cimetière annexe à l'église Saint Jaques Majeur. J'ai laissé Cabaret à 3h00 du matin, en compagnie de ma femme, mon chauffeur, et le délégué. Je suis arrivé à la Plaine du Nord, à 10h00 A.M. C'était en 2001.

Drôle de coïncidence, le personnage en question était déjà informé de ma visite. Nous avons lié connaissance, et je lui ai remis la correspondance et les cadeaux que nous lui avons apportés. Mais, il m'a demandé d'attendre jusque dans l'après-midi après sa dévotion au cimetière à laquelle il m'avait invité à y prendre part. J'étais vraiment fatigué car je n'avais pas dormi la veille. Et comme il était occupé à recevoir des visiteurs toute la journée durant, nous nous sommes mis d'accord pour entamer les échanges le jour suivant. En fait, je n'avais rien en tête à lui demander, car mon père avait tout dit dans sa correspondance, juste en une phrase.

Avant de me rendre à l'hôtel, il m'a remis un livre de format poche très délabré. C'est le même livre qu'il avait utilisé pour faire sa dévotion au cimetière. Il m'a dit : « tu es autorisé à lire ce livre ». Pourquoi cette précision ?

De fait, bon nombres de livres mystiques ne peuvent être ouverts, ni lus, sans recevoir une autorisation préalable. Certains d'entre eux ont même un horaire de lecture bien spécifique. Par exemple, l'oraison Sainte Hélène que les sociétés Bizango utilisent pour dédoubler ne peut être incantée durant les heures diurnes, tout comme l'oraison des « pigeons voyageurs » communément appelée oraison « Alfa AlfaFa » des sociétés Champrèl qui ne peut être recitée la nuit si le nombre des membres réunis est inférieur à 7.

Le soir venu, allongé sur mon lit d'hôtel, j'ai commencé à feuilleter le petit livre. J'ai été surpris de constater qu'il contenait les racines généalogiques de beaucoup d'esclaves congolais fugitifs.

Le lendemain, le personnage m'a invité chez lui, et m'a confié quelques documents d'une importance mystique et historique inestimable. C'est à travers ces documents, hautement confidentiels, que j'ai découvert l'identité de quelques noms considérés comme étant sacrés dans les sociétés secrètes, dont l'un des plus curieux était celui de « Vixamar Jean Baptiste » que nous aborderons dans le chapitre 5.

Selon les informations que j'ai découvertes dans le petit livre, les structures de sociétés secrètes qu'utilisaient les groupes d'esclaves marrons pour lutter contre l'oppression des blancs, restent et demeurent les mêmes dans les sociétés secrètes contemporaines. Parmi les matériels qu'ils avaient l'habitude d'utiliser et leur symbole, tels que révélés dans les documents confidentiels que le personnage de Plaine du Nord m'avait confiés, il y est mentionné :

- a) Une grande croix ;
- b) Deux bâtons servant de mat contenant l'un un morceau de toile noir et l'autre un morceau de toile rouge servant de drapeaux ;
- c) Un petit cercueil ;
- d) Une longue corde communément appelée « Pèlen » ;
- e) Un épouvantail (Laye/bichèt, en créole) ;

Leur signification :

- La croix représente pour les sociétés secrètes leur symbole de libération. Elle est perçue aussi comme étant un signe d'humilité devant les êtres divins.
- Les deux mats portant les morceaux noir et rouge sont tenus par deux dames, communément appelées reines dans les sociétés. Je ne sais pas s'il y a une quelconque liaison entre ces toiles utilisées dans les sociétés et le premier drapeau officiel noir et rouge de l'État d'Haïti institué par Jean Jacques Dessalines qui était lui-même membre de la société Bizango. Mais lors du congrès à l'Arcahaie en 1803, ce dernier avait annoncé que les couleurs du drapeau national seraient noire et rouge. Bon nombre de sociétés Bizango portent encore les couleurs noire et rouge comme uniforme.
- Le cercueil symbolise la mort, ce qui signifiait pour les anciens esclaves et marrons qu'ils se considéraient comme étant déjà morts et qu'ils n'avaient pas peur de mourir en combattant pour leur liberté. Dans un hymne préparé par Mavonglu, communément appelé « Azanblo » par les sociétés secrètes du Sud d'Haïti, et qui était le *samba*<sup>15</sup> de la société Makanda, est composé le chant suivant :

---

15.- Ce terme désigne un compositeur de chants pour un groupe.

*« Men tou m fouye  
Sèkèy mwen tou pare  
Vin pran m pote m ale »*

*« Voici mon trou  
Mon cercueil est déjà prêt  
Prends-moi, mets-moi dedans »*

Ce chant est très populaire jusqu'à ce jour dans certaines manifestations politiques en Haïti.

Les sociétés secrètes accordent au cercueil un autre nom sacré. Il est généralement recouvert avec les mêmes couleurs noir et rouge. Ce qui veut dire que ces sociétés avaient une grande importance dans les armées de libérations, devenues par la suite des sociétés secrètes du vaudou, comme on les connaît aujourd'hui.

- Le « pèlen » : c'est la corde utilisée par les marrons pour attraper les colons ou ennemis, qu'ils appelaient « Gibier ».
- L'épouvantail : signifiait que les marrons n'entendaient épargner quiconque se mettait au travers de leur liberté.

Ces matériels utilisés par les marrons comme symboles dans la lutte pour l'Indépendance du pays sont les mêmes jusqu'à ce jour dans les sociétés secrètes qui disposent, chacune, un personnel consacré à l'utilisation des matériels susmentionnés. Ce personnel comporte :

- 2 reines distinguées comme Première et Deuxième pour porter les mats avec les morceaux de toiles noir et rouge ;
- Un soldat : pour porter la croix ;
- Un soldat pour porter la corde (pèlen) pour sécuriser la bande ;
- Une reine désignée pour porter l'épouvantail ;
- Un chef délégué, communément appelé : Chef-service de la délégation lors des grandes sorties.

En plus d'avoir été un guerrier, Makaya était aussi un constructeur de grottes. Jusqu'à ce jour, les sociétés secrètes construisent leur hôtel de rituels en forme de grotte avec l'effigie « Hôtel de Makaya » dans le langage des sociétés secrètes. Selon les traditions des sociétés, particulièrement des sociétés Champrèl, le vendredi est le jour mémorial de Makaya. Un hymne est même cantonné en son honneur :

*« Bonjou, Bonswa Makaya  
M ap mande kisa w pote pou mwen  
Se vandredi maten, Makaya monte sou lotèl*

*Li pran ason, li pran dlo »*

*« Bonjour, Bonsoir Makaya  
Je voudrais savoir ce que tu m'as apporté  
Aujourd'hui, on est vendredi matin  
Makaya est monté sur son hôtel  
Avec de l'asson, et de l'eau.*

Comme tout grand guerrier, Makaya utilisait un message particulier pour motiver les esclaves à la révolte. Il leur disait :

*« Tout moun se moun, kolon oswa esklav »  
« Tout humain est un humain, qu'il soit colon ou esclave »*

Dans l'imaginaire haïtien des temps contemporains, ce slogan est connu de la façon :

*« Kabrit tomazo, menm plim menm plimay »*

La devise de Makaya stipulait « Se nou, se nou sa », laquelle constitue jusqu'à ce jour la devise des sociétés d'Ordre Champrèl.

Quant à sa mort, il en existe deux histoires. La version la plus populaire se résume comme suit :

Dans une réunion tenue dans la nuit du 23 décembre 1789, Makaya avait annoncé qu'il serait arrêté le jour suivant, soit le 24 décembre. Il a continué pour dire que le 25 décembre qu'il sera mis dans un récipient pour être brûlé vif. Il a également annoncé qu'il y aura trois récipients disposés pour son exécution, mais il sera mis dans celui du milieu. Mais après avoir mis le feu sur celui du milieu, celui-ci explosera. Après l'explosion, il demandera à ses collègues de lever leurs yeux vers le ciel, ils verraient une grosse mouche (*vonvon*) dans le ciel. Cette mouche sera lui. Il a terminé en leur demandant de continuer la bataille, car il sera toujours à leur côté. Il leur a ordonné de se sentir comme étant hommes, femmes, ni moins, ni plus, tout comme les colons se sentaient comme tels.

Les informations trouvées dans l'un des archives d'une société secrète révèlent ce qui suit :

Makaya savait qu'il serait arrêté et brûlé vif, mais, il avait confié à ses proches qu'il serait foudroyé par la foudre. Il avait l'habitude de dire qu'il est le prince d'un roi congolais, sa vie ne sera pas détruite par les colons. Ce qu'il avait annoncé à ses sympathisants, après que la foudre s'abattue sur lui, ils verront un os à la place de son corps. Il avait laissé des consignes à ses proches sur la manière d'utiliser ces os. C'est pourquoi, les sociétés secrètes croient que Makaya avait subi un enlèvement et non une exécution contrairement à

l'imaginaire haïtien.

Le 25 décembre 1789, tôt le matin, Makaya a été effectivement englouti par la foudre. Et l'os dont il a parlé a été retrouvé. C'est pourquoi, dans les grandes sociétés secrètes où règne la doctrine de Makaya, une grande cérémonie est régulièrement organisée, dénommée « Pile zo Makaya (Broyer les os de Makaya) ». Un chant spécial lui est dédié pour remémorer les souvenirs de ce grand révolutionnaire.

*« Loraj gwonde a moi X  
Menm si latè tranble, se mwen ki la »*

*« Même si les orages se déchainent  
Et la terre tremble, je suis encore debout »*

Cet hymne est considéré comme un chant d'engagement à la société, et d'allégeance à Makaya.

Vendredi fut le jour de dévotion de Makaya. Il avait averti qu'il ferait la traversée un vendredi. Il a effectivement fait sa traversée un vendredi 25 décembre 1789. Dans les honforts d'Ordre Makaya où le Champrèl est établi, les lampes sur l'hôtel de Makaya sont allumées tous les vendredis. Makaya a été élevé au rang de « Gad » à l'ordre des « Simbi ». Il a été élevé à ce rang par Jean Jumeau Eugène vivant au Haut du Cap, qui est lui-même héritier de ZoKlimo Eugène, l'un des Grands hommes de l'ordre des Bizango qui a conduit la révolution dans la région Nord. D'où son appellation « Gad Simbi Makaya ».

#### **d) Le Blengendeng**

La société secrète des Blengendeng ou « vlabindingue » est attribuée à Romaine Rivière connue sous le nom de Romaine la Prophétesse. Elle évolue majoritairement dans le Sud d'Haïti, mais couvre également le Nord, et d'autres régions du pays. Depuis des temps, les sociétés secrètes ne reconnaissent pas le Blengendeng comme étant une société, mais plutôt comme un corps, ce dont quelques membres influents appartenant à celle-ci rejettent.

Pour avoir une idée sur le fonctionnement de cette société, j'ai entrepris des recherches qui n'ont pas donné les résultats escomptés. J'ai eu beaucoup de mal à collecter les informations nécessaires compte tenu du fait que cette branche des sociétés secrètes fonctionne totalement en vase clos. Lors d'une réunion à laquelle j'ai participé en novembre 2001, un spécialiste des sociétés secrètes avait déclaré que le Blengendeng a été tout d'abord un corps d'élite des mouvements révolutionnaires établi dans le Sud de Saint Domingue. Cette déclaration a attisé ma curiosité davantage.

La plus grande question qui m'a taraudé l'esprit pendant longtemps consistait à savoir si cette société secrète existe encore dans le vaudou. En juillet 2002, je me suis rendu à Saint Louis du Sud afin de consulter un Ancien. En arrivant à l'adresse qu'on m'avait indiquée, j'ai vu un écriteau sur le portail principal ainsi énoncé : « Dîner des Blengendeng ». Comme je me suis fait

accompagner de la nièce d'une ancienne servante du « Lakou » où l'on se trouvait, les échanges se sont avérés très cordiaux. J'ai dit au personnage qui nous a reçus que l'histoire de la société Blengendeng m'intrigue au plus haut point, j'aimerais me renseigner davantage sur son fonctionnement. Celui-ci m'a invité à prendre part au dîner, si cela ne me posait pas d'inconvénient.

Acceptant volontiers son invitation, je me suis joint au groupe pour savoir davantage sur ce dîner. Malheureusement, je ne peux pas révéler le contenu de ce qui a été discuté à cette occasion, encore moins expliquer la signification de l'expression « Dîner des Blengendeng » écrite sur le portail principal. Tout ce que je peux dire c'est que ladite expression porte en elle-même un important secret que la société souhaite garder entre ses membres. Toutefois, mes observations m'ont permis de comprendre que sa structure, ses rites et son fonctionnement sont de loin différents de ceux des autres sociétés secrètes du vaudou, notamment de ceux du Champrèl et du Bizango.

Dans la société secrète Blengendeng, il n'existe pas d'Empereur. On attribue au chef le titre de « Maître » ou « Capitaine ». Mais dans ses chants et ses rites, j'ai entendu citer un nom avec une grande révérence, c'est celui de Laurent Ferou. Mais les informations recueillies ne me permettent pas de dire si ce dernier était son fondateur ou non.

Laurent Ferou était un officier de guerre durant la révolution haïtienne à Saint Domingue. C'est lui qui a érigé le Fort Marfranc au cœur de la chaine de Makaya dans la Grand'Anse. Quelques documents secrets réservés aux Grands initiés révèlent que Laurent Ferou a été l'initiateur d'un dialogue inter-société lors de la révolte de Jean Zandor que nous aurons à aborder au chapitre 4. Jusqu'à ce jour, on le connaît sous le nom de « Baron Laurent ». Le jour spécial de dévotion qui lui est dédié est le vendredi, en souvenir de sa mort le vendredi 16 janvier 1807. Il a été inhumé au Fort Marfranc. Sa tombe est visitée régulièrement par les visiteurs du Fort Marfranc.

Étant donné que l'origine des sociétés secrètes se trouve dans le Nord du pays, je me suis rendu à Plaine du Nord pour compléter mes informations sur Laurent Ferou. Malheureusement, je n'ai pas pu collecter suffisamment d'informations. Cependant, j'ai appris que la société Blengendeng évoluant dans le Sud est une fraction des marrons du Nord qui se sont retranchés dans la Grand'Anse en 1788<sup>16</sup>, en compagnie de Jérôme Rivière, l'un des Lieutenants de Makaya en mission spéciale dans le Sud avec six autres délégués pour rallier les autres branches des sociétés secrètes qui se trouvaient dans la partie Sud de l'île.

---

16.- Dans le vocabulaire numérique mystique, il est noté à l'ordre des « 6 ». En décomposant la signification de l'ordre des « 6 », elle renvoie à l'année 1788. Aucune archive historique ne précise cette date, en tant que spécialiste en la matière, mon interprétation mystique me pousse à penser que c'était en 1788 (1+7+8+8=24 | 2+4=6).

Pour rappel, le terme Blengendeng renvoie au son des chaînes que trainaient les membres de cette société quand ils sortaient le soir. À cause de ce son, la population leur a donné ce nom qui reste jusqu'à aujourd'hui.

### **e) Le Zobop**

J'ai lu un ouvrage de l'historien Alfred Métraux qui a écrit plusieurs livres sur le vaudou haïtien. En le lisant, j'ai eu l'impression qu'il croyait maîtriser la réalité du vaudou haïtien qui est jusqu'à ce jour un champ impénétrable, notamment les sociétés secrètes qui restent et demeurent une porte infranchissable à moins d'y être initié. Dans son livre *Voodoo in Haiti*, publié en 1980, ce dernier assimile le Zobop au phénomène Lougarou, tandis que les deux constituent la nuit et le jour.

Le Zobop ne s'identifie pas comme étant une société secrète à part entière. En effet, il s'agit d'une cellule au sein d'une société. C'est pourquoi on parle de « Corps des Zobop ». Dans les sociétés secrètes contemporaines, le terme Zobop prend différentes connotations tout dépend de la région.

**Première connotation** : avant la sortie d'une société secrète, celle-ci met en place une cellule constituée de 4 à 7 membres. Ces derniers sont considérés comme des éclaireurs chargés d'informer la société secrète des potentiels obstacles sur son parcours afin d'anticiper et d'éviter toute rencontre ou confrontation avec la population civile. Cette cellule est appelée :

« Kò Zobop/Corps du Zobop » ou « Corps des Éclaireurs ». Une société ne sort sans une évaluation préalable de l'état de la sécurité des zones à parcourir. Les membres du Corps des Éclaireurs agissent à la discrétion du Chef de la

délégation. Ils ne portent pas souvent d'uniformes, contrairement aux autres membres de la société. Ils sont généralement en civil et fonctionnent comme une sorte de police secrète.

Pour faciliter la compréhension des lecteurs, voici une anecdote :

Un 25 octobre, j'étais Chef de délégation d'une société secrète. En jouant ce rôle, toutes les responsabilités incombaient à moi. Après la cérémonie de dévotion dans le lieu qui était désigné à cette fin, au moment où la société devait rebrousser chemin pour rentrer dans son fief, comme d'habitude, j'ai envoyé le « Corps du Zobop » ou « Corps des Éclaireurs » inspecter le chemin qu'on devait prendre pour rentrer. L'un des éclaireurs m'a fait savoir que le groupe doit emprunter une autre route, car un obstacle se trouvait sur celle qu'on s'apprêtait à prendre.

En fait, il y avait quelque chose qu'on n'avait pas prévu. Une veillée se tenait dans la zone à la suite d'un décès. Vu le nombre de personnes participant à la veillée, par respect pour la personne décédée et sa famille, nous avons choisi d'emprunter une autre voie. D'où l'importance du « Corps du Zobop ». Ce corps intervient de plusieurs manières. Certaines fois, il négocie avec les passants (piétons) afin de faciliter le passage des membres de la société. En voici un exemple :

Un samedi soir, je participais en tant que visiteur à une sortie d'une société, accompagné de mon compère Yves Louis Jeune. Je ne faisais pas partie du haut état-major de la société, et je ne faisais pas partie non plus du service de la délégation. Les membres de la société devaient faire un arrêt dans un carrefour important en vue d'une grande dévotion. Mais une dizaine de jeunes se trouvaient dans ce carrefour plaisantant entre eux à la suite d'une festivité. Le Corps du Zobop, avec toute la gentillesse nécessaire, a demandé à ces derniers de libérer la voie pour un moment, juste le temps pour la société de faire sa dévotion.

**Deuxième connotation** : le terme « Zobop » renvoie parfois à une sortie groupée de plusieurs sociétés secrètes. Cela varie dans quelques régions du pays que j'ai visitées. Par exemple, un Empereur peut inviter plusieurs sociétés à une sortie formant ainsi un Corps. Dans ce cas précis, ce Corps est désigné par le terme « Zobop » renvoyant à l'ensemble des sociétés réunies.

Dans les deux connotations susmentionnées, le terme Zobop renvoie à un Corps ou groupement et non à une société secrète à proprement parler.

**Troisième connotation** : Le terme « Zobop » renvoie également au lieu d'arrivée (destination finale) d'une société secrète lors d'une sortie. Quand une société part d'un point X pour arriver à un point Y, le point Y (lieu

d'arrivée) s'appelle « Kay/Zòn Zobob ou Lieu du Zobop ».

Mais il importe de se questionner sur la signification du terme « Zobop » à l'origine. Selon des documents anciens mis à ma disposition à Plaine du Nord par le personnage auquel mon père m'avait référé, le Zobop était un mot de passe dans les temps anciens pour rallier les sociétés Nord-Sud. En référence au 25 décembre 1789 qui correspond au jour de l'enlèvement de Makaya, et aux « os » retrouvés à la place du corps de celui-ci, le mot « Zo » pour identifier les membres du groupe Makaya et « Bopo » a été utilisé pour identifier le Corps des « Convré » du Sud en l'honneur de Viergela Bopo de Jérémie assassinée par les colons. Celle-ci était la concubine de Télémaque Convré. D'où, le terme à l'origine était « Zobopo ». Avec le temps, le dernier mot a été enlevé. Le mot « Zobop » est resté dans les pratiques du vaudou et l'imaginaire culturel haïtien, gardant toujours le même objectif visant à rallier les différentes sociétés.

## **f) La société des Convré**

La société des Convré, à l'instar de la société Blengendeng, fonctionne comme une véritable société secrète. Je me suis donné beaucoup de peines pour recueillir des informations sur le fonctionnement de celle-ci. Tout comme la société Makanda, la société des Convré ne dispose pas d'adresse physique. Dans les archives confidentielles des sociétés secrètes auxquels j'ai eu accès pendant mes différents voyages dans le Nord du Pays, j'ai obtenu des informations sur la société des Convré. Celle-ci porte le nom de son Fondateur « Télémaque Convré », un révolutionnaire provenant du Sud de l'île, parent de Laurent Ferou. Plusieurs noms appartenant à cette famille ont été retracés, dont : Laura, Zagribay, Akola, Maceba, tous ayant pour nom de famille « Convré ». C'est à ce titre qu'on attribue à celle-ci le nom de « Société des Convré ».

La société des Convré prit naissance à la suite de la mort de « Maseba Convré », grand frère de Télémaque Convré, tué par un colon. Maseba a été décapité. Cela provoqua la colère de Télémaque qui chercha à venger son frère en tuant le colon. Après la mort du colon, toute la famille des Convré a dû fuir en prenant le chemin du marronnage. D'autres insurgés rejoignirent les membres de la famille devenus marrons et affinèrent leurs tactiques militaires et mystiques pour lutter contre les blancs. D'où le nom « Société ou Corps des Convré ».

Les membres de cette société se trouvent majoritairement dans la Grand'Anse. Beaucoup d'initiés vivant dans le Département de l'Artibonite adhèrent également à la doctrine des Convré, jusqu'à ce jour. À l'instar des autres sociétés évoluant dans le Nord du pays, l'objectif de la société des Convré a toujours été le même : parvenir à la libération des esclaves.

Toutes mes tentatives d'accès aux sources d'informations sur le fonctionnement de la société des Convré s'étaient révélées vaines jusqu'au jour où j'ai reçu la visite d'un Hougan en provenance de Jérémie. Ce dernier m'avait contacté pour un échange d'information. Car dans le milieu vaudou, il est coutume que les uns consultent les autres pour partager toutes sortes d'informations. C'était un personnage très connu et affable. A son arrivée, comme le soleil commençait à partir, je n'ai pas eu le temps de compiler toutes les informations qu'il lui fallait. Mais à l'heure du coucher, je l'ai approché et nous avons eu une longue conversation sur la société des Convré. Il m'a alors invité à prendre part à une séance le mois suivant, soit en juillet 2003.

Accompagnés de trois de mes proches, je me suis rendu à Jérémie pour prendre part à la séance de la société des Convré. Mes premiers constats m'ont permis de conclure que la société des Convré reste la plus impénétrable de toutes les sociétés du vaudou, même pour les Empereurs d'autres sociétés secrètes. La société des Convré, évoluant dans le Sud, garde une grande réserve des sociétés secrètes du Nord, jusqu'à ce jour. Dans le chapitre 2 relatif à l'éclatement des sociétés secrètes, nous comprendrons mieux le fond de ce clivage.

Contrairement à d'autres sociétés, pour participer à une séance de la société des Convré, il faut subir une initiation. Même les Empereurs d'autres sociétés ne peuvent assister à une séance sans se faire initier. Dans mon cas, comme la personne qui m'avait invité était un haut responsable, elle m'a permis d'assister à la deuxième partie de la cérémonie, car le rituel de la séance se déroule en trois étapes : la première est réservée aux grandes orations. Cette étape est purement réservée aux membres initiés. Il est formellement interdit d'ouvrir la séance en présence d'un non initié. La deuxième phase est réservée à la communication, chants et simples rituels. On m'a invité à prendre part à cette phase qui à mon avis était la plus importante, car c'est cette phase qui m'a donné accès aux informations dont j'avais besoin. Mon objectif était de savoir si toutes les sociétés secrètes impliquées dans la lutte contre l'esclavage existent encore sur le territoire national.

Le Corps des Convré a une structure différente des autres sociétés secrètes, notamment les deux sociétés secrètes les plus connues, Champrèl et Bizango. Contrairement aux autres sociétés, le Principal responsable porte le nom de

« Chef Convré » et les membres sont désignés « Soldats Convré ». Il y a trois reines portant chacune un épouvantail, appelées « Reines Convré ». Il s'agit d'une société très restreinte. Tout comme la société Makanda, on peut avoir un proche parent ou ami membre de cette secte sans jamais parvenir à le savoir. Par expérience, je connais un personnage dans le Sud du pays qui est Empereur d'une société Bizango très connue. Au sein de son Honfort, il loge une société Convré dont, je présume, 90% des adeptes et profanes en ignorent l'existence.

## **g) Loup-garou : entre mythes et réalité**

Le phénomène « Loup-garou » ne partage aucun lien avec les sociétés secrètes reconnues par le vaudou en Haïti. Comme il s'agit d'une problématique faisant partie de l'imaginaire socioculturel haïtien, je me permets d'en parler dans ce livre.

### **1) Les mythes entourant le loup-garou**

Un récit de François Barbé de Marbois souligne que selon des registres coloniaux des biens et cheptels des colons du premier Gouverneur de Saint Domingue (Jérémie Deschamps Dumonsac, Rapport du mois de mai 1662), « le dernier inventaire des biens des colons en 1802 révèle qu'à l'époque, la plaine de l'Artibonite était l'endroit où il y avait le plus de bétail dans la colonie de Saint Domingue. Dans l'ordre naturel des choses, là où il y a bétail et forêt, il y a des prédateurs, et dans ces villages de montagne truffés de grottes, on peut observer au loin des yeux qui brillent dans la nuit »<sup>17</sup>.

Le Loup-garou, dont l'espèce a presque disparu en Haïti, est un chien-loup vivant dans la forêt et dans les grottes. Il a les yeux phosphorescent luisant dans les ténèbres. Il était la terreur des chiens et du bétail qu'il dévorait sans

---

17.- François Barbé de Marbois (1789). *État des finances des biens de Saint Domingue contenant le résumé des recettes et les dépenses publiques du premier janvier 1788 au 31 décembre 1788*. Imprimé Rue Royal, Paris, extrait des registres du Conseil Supérieur de Saint Domingue, du 30 janvier 1789.

ménagement. Généralement, il fuyait les humains. Avant l'arrivée des colonisateurs, cet animal peuplait l'île de Saint Domingue. Les Indiens Tainos et Arawaks l'appelaient cigoave, qui signifie en langue arawak « qui brille dans la nuit » ou « les yeux qui brillent dans la nuit ». Même Christophe Colomb dans son carnet de bord et annexe de sa deuxième expédition, en 1493, avait noté, certains animaux qu'il avait vus. Il a parlé de sirènes dressées dans l'eau qui n'étaient que des lamantins. Ces animaux sont à l'origine de nombreuses légendes. Il a aussi mentionné ces chiens bizarres, féroces et farouches dont les yeux brillent dans la noirceur de la nuit<sup>18</sup>.

À partir de 1698, des documents écrits décrivent plus concrètement l'animal. Le Père Labat nous fait la description suivante : « les casques se sont des chiens-loups sauvages un peu différent du loup d'Amérique du Nord qui ont peuplé les forêts et ne vont en meute que pour chasser. Généralement, il est solitaire. On ne peut croire, dit l'auteur, les dommages qu'il cause. Il chasse et dévore quantité de jeunes bétails. On ne manque jamais de les tuer quand on les rencontre. On les appelle 'casque' sans qu'on sache l'origine de ce nom. Ils ont pour l'ordinaire la plate longue, le museau affilé et les yeux scintillants »<sup>19</sup>.

Plus tard, en 1759, François Alexandre Aubert de la Chesnaye Des Bois, a apporté une contribution estimable dans la classification des animaux. Il décrit l'animal de la même façon que ses prédécesseurs en ajoutant quelques nuances. Il dit ceci : « l'animal laisse sur son passage une forte odeur de musc et peut flairer ses proies et la présence humaine à une grande distance. Il est très rusé, ce qui le rend parfois très difficile à observer dans son milieu naturel »<sup>20</sup>.

### **Comment le mythe du loup-garou est arrivé à Saint Domingue ?**

Les colons français de l'époque, majoritairement des paysans, vagabonds, repris de justice et prostitués venus chercher fortunes et respectabilité dans la colonie, ont amené avec eux ces histoires du loup qu'ils avaient vécues en France, des loups aux yeux scintillants qui dévoraient la nuit le bétail dans les fermes et les poulaillers. Selon la légende, ce sont des hommes le jour et des loups la nuit, ou mi-homme, mi-loup. À partir de cet animal, la cigoave (loup d'Haïti) qui faisait la même chose dans la colonie, le mythe s'est répandu.

---

18.- François Aubert de la Chesnaye Des Bois (1759). *Dictionnaire raisonné et universel des animaux, ou le règne consistant en quadrupède, cétacés, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, vers, zoophytes, ou plantes animales, leurs propriétés en médecine*, Vol. 1, Paris.

19.- *Ibid.*

20.- Jean Baptiste Labat (sans date): *Voyages aux îles de France de l'Amérique*, Tome 6.

Pour interdire la fuite des esclaves (marronnage) qui se faisait majoritairement la nuit, les grands planteurs blancs, propriétaires d'esclaves, amplifiaient la rumeur des loups-garous en les assimilant à des mauvais esprits qui rodaient la nuit autour des plantations et dévoraient les hommes. C'était une façon astucieuse de garder les esclaves sur les plantations et de prévenir la fuite.

## **2) Réalités sur le phénomène du loup-garou**

L'un des documents détenus par un ami dans la commune de Saint Louis du Sud mentionne qu'il y avait une oration contre les « Tyétyé ». C'est le nom donné par les sociétés secrètes aux sorciers qu'on assimile aux loups-garous. Cette oration, mélangée à certains ingrédients, a le pouvoir de détruire ce vampire. Ce chant existe également dans les sociétés secrètes d'Ordre Champrèl et Bizango où « Tyétyé » représente un ennemi à abattre :

*« Tyétyé, Tyétyé ! O ! Tyétyé  
Se mwen menm Makanda Champrèl k ap pase la  
Chemen an bouche, ou pa ka pase »*

*« Tyétyé, Tyétyé ! Oh ! Tyétyé  
C'est moi Makanda Champrèl qui passe par là  
Le chemin est obstrué, tu ne peux pas y passer »*

C'est un chant bien connu cantonné jusqu'à ce jour dans les honforts. Ce chant prouve qu'il y a une inimitié entre les sociétés secrètes en Haïti et les loup-garous (Tyétyé). Pour connaître la raison de cette inimitié, je me suis rendu dans le Nord d'Haïti pour consulter un document chez un ami. Il existe en réalité une lutte constante des sociétés secrètes, en particulier, et du vaudou, en général, contre les Tyétyé communément appelés loup-garous. Non seulement ce nom représente un mauvais souvenir pour les esclaves, mais aussi à cause d'un drame rapporté dans les archives des sociétés secrètes.

Une fillette d'un marron, âgée de trois ans, membre du Groupe Makanda, fut portée disparue. Magela Tyétyé a été suspectée, puis accusée de l'enlèvement de la fillette. La nouvelle s'est vite répandue parmi les membres du groupe, ce qui poussa Magela Tyétyé à s'enfuir au Sud de Saint Domingue.

Quelques mois plus tard, le Groupe des Makanda finit par retracer Magela Tyétyé dans le Sud du pays, accompagnée de sa maman, Mafrezi et des membres de sa famille qui s'y étaient déjà installés. La famille fit alliance avec Télémaque Convré, l'un des chefs révolutionnaires du Sud, et Chef de la

société des Convré. C'est à partir de là que débutèrent les conflits entre les sociétés secrètes (armées de libération) du Sud et du Nord. Malgré l'entente qui sera trouvée par les deux groupes, la famille des Tyétyé ne sera jamais pardonnée de l'enlèvement de la fillette, jusqu'à ce jour.

Pour rappel, la recette traditionnelle jusqu'ici utilisée par les sociétés secrètes en particulier, et dans le vaudou en général, pour stopper un loup-garou qui prend la forme d'un « frize » (cigoave), consiste à utiliser un orange boucané ou des pierres boucanées provenant d'un cimetière, accompagnée de trois mots sacrés. Cette recette est utilisée par beaucoup de gens en Haïti pour protéger les nouveau-nés et les enfants en bas âge.

### **3) Le loup-garou : société ou corps ?**

Les loups-garous sont des sorciers agissant de manière isolée. Mais ils peuvent aussi agir en groupe quand ils veulent porter un forfait dans une zone à risque où ils ne se sentent pas en sécurité. Mon compère Yves Louis Jeune et moi avons rencontré Lemman Casséus, Chef de la société secrète Makanda à Cabaret, connu dans la communauté pour ses capacités à stopper et appréhender les loups-garous. Il avait des orations extraordinaires et des documents bien gardés sur le fonctionnement des sociétés secrètes.

Lemman Casséus m'a raconté qu'un soir il revenait du Sud pour rentrer à Cabaret. Il était 2h00 du matin quand il rencontra un corps de loups-garous volant dans les airs. Il les a faits descendre. Dans ce groupe, il a reconnu une dame qui faisait partie de la communauté cabaretine, et les autres membres provenaient d'autres régions du pays. Il les avait détournés de leurs voies et tenu en otage la sorcière provenant de Cabaret. Cela s'est répandu dans la commune, ce qui m'a poussé à interroger Lemman Casséus à ce sujet.

### **4) Historique du phénomène des Loup-garous ?**

À côté des mythes qui entourent le sujet des loups-garous notamment à la suite de l'acte odieux de Magela Tyétyé sur la fillette de trois ans, quelques documents, notamment ceux que Lemman Casséus m'avait confiés, signalent des phénomènes surnaturels auxquels les esclaves congolais, à leur arrivée, dans le nord de Saint Domingue, faisaient face. Mais ces phénomènes leur étaient déjà familiers dans les tribus congolaises d'Afrique. Dans l'une des orations qu'ils avaient l'habitude de chanter en langue Kikongo, David

Geggous<sup>21</sup> rapporte que ces chansons étaient des invocations des mbumba, des esprits invoqués pour anéantir les forces maléfiques.

*«Mbumba mbingu, mbumba malele  
Mbumba makonda»*

Quand on dit "Mbumba" en langue kikongo, cela implique la responsabilité de protéger quelqu'un. Au sens propre du terme, cela signifie : protection absolue aux faibles. Mbingu est un nom commun réservé aux petits garçons. Malele est un nom commun attribué aux petites filles. Makonda fait référence à la personnalité comme étant un don de Dieu.

Cela signifie que les esclaves congolais, dès leur arrivée dans la colonie, réclamaient déjà la protection pour leurs fils et filles.

Tout compte fait, il semble que le phénomène des loups-garous ou sorciers préexiste à l'arrivée des ancêtres africains sur l'île de Saint Domingue.

---

21.- David Geggous (1992) : *Op. Cit*, pp.30-31.

**DEUXIÈME PARTIE : LES SOCIÉTÉS SECRÈTES, ENTRE LUTTES  
INTESTINES ET LUTTES RÉVOLUTIONNAIRES**

## 2. Éclatement des sociétés secrètes

Même après la mort (ou l'enlèvement) de Makaya, fondateur de la société Champrèl, soit le 25 décembre 1789, il n'existait pas de clivages entre les sociétés. Les archives que j'ai consultées dans certaines sociétés rapportent que tout allait très bien y compris après la mort de Bakala Bizango Bazin, chef de la société Bizango. À la suite du décès de Bizango, celui-ci a été remplacé par François Na-Yivré, lui-même considéré comme étant proche de Bizango.

Selon différentes sources proches des sociétés, François Na-Yivré est mort noyé à Mirebalais en 1789 (le mois de son décès n'est pas précisé). En me référant à quelques documents consultés à Plaine du Nord, il semblerait que le 15 juillet 1850, le prêtre vaudou léogonais, Estéphène Pavilus avait organisé, à Saut-d'Eau, une cérémonie spéciale en l'honneur de François Na-Yivré. Il existe un chant cantonné jusqu'à ce jour dans certaines sociétés :

*« Saut-d'Eau, ville Bonheur, se la nou pèdi Na-Yivré  
Saut-d'Eau nou pèdi Na-Yivre, Chèf Dogia.  
Saut-d'Eau délivre mon âme (bis)  
Saut-d'Eau nou Na-Yivre Dogia ! »*

Ce chant rappelle un rituel dans le vaudou consistant à extraire l'âme du défunt dans les eaux. Mais, je me garde de corréler le chant avec le lieu où la noyade de Na-Yivre a eu lieu. Certains pensent que cela s'est passé à Saut-d'Eau. Mais le texte que j'ai consulté ne le dit pas. Car, en 1788, Saut-d'Eau,

en tant que localité, n'existait pas sous cette appellation. Elle a émergé à partir du grand tremblement de terre de 1842<sup>22</sup>.

L'explication la plus sûre c'est que Estéphène Pavilus, connaissant l'histoire de la noyade de Na-Yvre, voulait organiser cette cérémonie de grande importance qui reste liée au rituel des morts dans le vaudou. Il s'est rendu à Saut-d'Eau pour réaliser la cérémonie. Il existe aussi une rumeur qui laisserait croire que la vierge aurait descendu à Saut-d'Eau. Cela est à la base de la grande fête populaire du Mont Carmel tenue chaque année Saut-d'Eau du 14 au 16 juillet où bon nombre de pèlerins catholiques et vaudouisants se réunissent. Je ne sais pas entre la cérémonie d'Estéphène Pavilus et la fête du Mont Carmel, laquelle d'entre les deux exploitait l'espace en premier.

Selon certains récits, il existe deux versions de la décente de la vierge Marie sous le palmier, à Saut-d'Eau. Laguerre Michel (1986) relate une première apparition de la vierge à Saut-d'Eau le 16 juillet 1849 sur la base du témoignage de Fortune Morose. Des riverains laissent entendre que ce jeune homme, pris de peur, alla à la recherche d'un soldat. À son retour, il trouva le portrait de la vierge attachée sur un palmier. Mais il y a d'autres versions qui racontent que l'apparition aurait eu lieu dans les années 1860. D'autres sources évoquent deux autres apparitions de la vierge vers la fin des années 1840 et 1880.

Je n'entends pas m'attarder sur l'apparition d'une quelconque vierge, si jamais elle a existé. Ce dont je suis sûr, c'est que la cérémonie d'Estéphène Pavilus a bien eu lieu le 15 juillet 1850. Car il est écrit dans les archives confidentielles des sociétés secrètes ce qui suit : « Au couloir du 7<sup>e</sup> mois des 9, 1850 ». Décomposons la valeur numérique 9 (15 juillet 1850), à rappeler que juillet est le 7<sup>e</sup> mois, ce qui correspond à  $1+5+7+1+8+5=27$  ( $2+7$ ) = **9**. Si la vierge est réellement apparue en 1849, la cérémonie vaudou de Saut-d'Eau lui succède. Là encore, il faut rappeler que, quand le catholicisme parle de la vierge Marie, le vodouisant fait référence à Mama Zila ou Erzulie Dantor. Cette vierge congolaise vénérée dans le vaudou comme mentionné dans le chapitre précédent.

Pour revenir aux idées développées dans les paragraphes ci-dessus, les détails que j'ai évoqués corroborent les récits autour de la mort de François Na-Yvré qui appartenait au groupe des Bizango. Tout cela permet d'aboutir à la conclusion que la société Bizango et la société Champrèl partageaient des relations cordiales même après la mort de leur fondateur respectif. Ces deux

---

22.- Laguerre Michel (1986). *Haitian pilgrimage to O.L of Saut-d'Eau: a sociological analysis*. Social compass, pp.5-21.

sociétés secrètes sont jusqu'à ce jour comparées comme étant deux armées-sœurs. Elles continuent d'entretenir des relations très harmonieuses si vrai que, à part quelques rituels qui sont différents, celles-ci ont les mêmes structures et fonctionnement. Un initié de l'Ordre des Bizango a un accès illimité à n'importe quelle cérémonie de l'Ordre des Champrèl, et vice-versa. Certains attribuent l'union et l'harmonie qui règnent au sein de ces deux sociétés au fait que leur Chef respectif aurait été décédé durant la même année, soit en 1789.

Quant à la société Makanda, l'un des documents confidentiels auxquels j'ai eu accès, relate que Télémaque Kanga et Jean Zenga, tous deux membres influents de la société Makandal, étaient aux côtés de Cécile Fatiman lors d'une cérémonie tenue en l'honneur de Makaya, le 4 février 1790, qui marqua le 41<sup>e</sup> jour après la mort de Makaya. Dans le vaudou, le 41<sup>e</sup> jour après la mort de quelqu'un marque le transfert de son âme. Selon le code des sociétés secrètes, de T à Z correspond à la journée de l'homme, c'est-à-dire, la durée de vie de quelqu'un, T renvoie au jour de naissance et Z à celui du décès.

Si on rapporte la date de cette cérémonie, cela implique que jusqu'après la mort de Makaya, les armées de libération du Nord étaient toutes en harmonie. Le document que j'ai consulté confirme que Télémaque et Jean Zenga de la société Makanda étaient présents lors de cette cérémonie. Cela confirme aussi que les trois grandes sociétés secrètes du Nord étaient toutes réunies pour honorer et purifier la traversée de Makaya, le 41<sup>e</sup> jour après sa mort, sous la direction du Mambo Cécile Fatiman.

### **Qui est Cécile Fatiman ?**

Cécile Fatiman est la Manbo ou la prêtresse vaudou qui avait conduit la cérémonie du Bois Caïman aux côtés de Boukman. Elle était la femme de Jean Louis Michel Pierrot, un Général de l'armée révolutionnaire, qui devint plus tard le 5<sup>e</sup> Président d'Haïti (1845-1846).

Jean Louis Pierrot avait une concubine du nom de Luisa Geneviève Coidavid qui était elle-même une parente de Cécile Fatiman, portant le même nom de famille que la mère de Cécile, Celestina Coidavid. L'histoire raconte que Cécile Fatiman avait l'habitude de taquiner Geneviève, l'autre concubine de Jean Louis Pierrot, à travers des chansons qui lui étaient particulièrement destinées. L'une des chansons très populaires utilisées jusqu'à ce jour dans les honforts dit ce qui suit :

« *Geneviève, pouki ou lonmen non mwen ?  
M pa t fè anyen pase kò m* »  
« *Geneviève, pourquoi tu cites mon nom ?  
Je n'ai rien fait de mal* »

Plus tard, le nom de Geneviève sera remplacé dans la chanson par Mirabeau, un forgeron très prétentieux qui croyait pouvoir draguer toutes les femmes avec son métier. La Manbo Cécile est jusqu'à ce jour très vénérée dans le milieu vaudou. Dans l'ordre Dahoméen, elle est désignée par le nom Grann (Grand- Mère) Cécile. Dans les sociétés secrètes, elle porte le nom de Reine Cécile.

La Manbo Cécile était une femme de grande passion et détenait un pouvoir extraordinaire. Dans l'un des documents consultés, j'ai vu le nom de Marie Sainte Dédé Bazile, connue sous le nom de « Défilé la Folle », lors d'une cérémonie tenue le 8 mars 1790, en compagnie de Manbo Cécile. Pour rappel, Défilé La Folle, de son vrai nom, Dédé Bazile, avait ramassé les restes de l'Empereur Jean Jacques Dessalines après son assassinat. Dans le milieu vaudou, elle porte le nom de Marie Line Dédé.

Outre sa profession de commerçante, Dédé Bazile savait nouer des parquets. Elle utilisait des fils de différentes couleurs pour confectionner les parquets qui étaient considérés à l'époque comme un objet décoratif. Son maître l'avait même employée pour fabriquer des parquets, car c'était devenu un métier très rentable. Fort de cette expertise, on l'appelait Marie Line. Il existe un chant très connu dans le vaudou, utilisée notamment durant la cérémonie « Mare pake » :

*« Marie Line Dédé elan ye (bis)  
Manzè Marie Line mare pake a pou n ale »*

Selon certaines sources, Marie Line Dédé aurait souffert de troubles mentaux, victime des harcèlements de son maître et à la suite du décès de plusieurs membres de sa famille lors de la défaite de l'armée de Dessalines par le Général Donatien Rochambeau<sup>23</sup>. Elle est vénérée dans le vaudou haïtien sous le nom de Guédé Ramasè (ramasseur) la croix.

---

23.- Braziel Jana Evans (2005). *Remembering Defilée: Dédé Bazile as revolutionary*, p.67.

### **3. L'objectif de la cérémonie de 1790**

Les documents consultés n'ont pas précisé l'objectif de cette cérémonie, mais les personnes qui y ont participé me poussent à croire que l'harmonie régnait dans les différentes factions des groupes révolutionnaires constituées en sociétés secrètes dans l'objectif de renverser l'ordre colonial établi à Saint Domingue. J'ai encore comme preuve un autre document daté du 16 mai 1790. Le 16 mai 1790 qui était un dimanche, le document rapporte que Manbo Cécile Fatiman, accompagnée de membres d'autres sociétés, conduisait une cérémonie en l'honneur de Jérôme Poteau. C'est pour la première fois que dans une cérémonie de grande importance figurait le nom de Romaine Rivière, connue sous le nom de Romaine la Prophétesse. C'était un cultivateur affranchi de Saint Domingue qui portait des habits de femmes et s'est donné un nom de femme. Il avait déclaré être le filleul de la vierge Marie. Grâce à cette déclaration, il amassa un large groupe d'insurgés qui ravagea des plantations, conquit les côtes de Léogane jusqu'à Jacmel, et rejoignit les groupes du Sud. Si Romaine Rivière provenant du Sud était présent lors de cette cérémonie du 16 mai 1790, cela implique que les relations entre les sociétés du Sud et du Nord étaient au beau fixe.

Parmi les personnes présentes, j'ai remarqué le nom de plusieurs femmes dont celui d'une fillette de 9 ans du nom de Sanite (Suzane Beliard, de son vrai nom). Elle devint lieutenant dans l'armée de Toussaint Louverture et épousa, en 1796, à l'âge de 15 ans, Charles Bel-Air. D'où le nom de Sanite Bel-Air. Elle fut décapitée le 15 octobre 1802 par Faustin Repussard de l'Armée

Française<sup>24</sup>. Elle fut témoin de l'exécution de son mari qui lui ordonna de mourir comme une brave. Lors de sa propre exécution, elle refusa de porter le voile servant à boucher ses yeux, et se fit guillotiner calmement<sup>25</sup>.

Bien que le contenu de cette cérémonie reste inconnu, mais en me référant à la tradition des sociétés secrètes, elle correspond à la réunion des femmes soldats révolutionnaires. La jeune fille dont les documents font mention avait la charge de préparer un mets spécial en la circonstance. Ce repas est encore connu et représente un repas sacré pour les adeptes des sociétés secrètes, appelé « Manje ti Sanite ». La recette « Manje ti Sanite » est le repas sacré par excellence des sociétés secrètes dont seuls les initiés connaissent le menu et le goût. C'est aussi une recette utilisée à des fins curatives.

Dans mon entourage, je connaissais plusieurs personnes qui adoraient le « Manje ti Sanite », plus particulièrement mon compère Yves Louis Jeune. Un soir, la société devait sortir, et mon compère Yves était empêché. Il m'a supplié de lui apporter une portion du repas. Malheureusement, je ne pouvais pas, puisque c'est interdit par les sociétés. Pour avoir droit à participer au repas, il faut être présent à l'endroit où il est servi. Il ne peut quitter le lieu où il est servi. S'il y a un reste, il sera jeté.

Par ailleurs, l'un des archives confidentielles de la société « Quartier Général », l'une des plus anciennes sociétés secrètes opérant à Cabaret dont j'étais Secrétaire général pendant plus de 5 ans, rapporte ce qui suit :

« Dans les annales du 11<sup>e</sup> mois, dans la valeur de 2, 1786, maudite soit la décision de condamner Jérôme Poteau et Télémaque ». Cette information provient d'un échange entre une société Bizango du Haut du Cap et la société « Quartier Général » dans un concile du 13 juin 1960. Ce document très bien conservé m'a été remis par le feu Fernand Pierre, Empereur de ladite société, et héritier de son père, Elvécius Pierre, qui a créé cette grande société d'Ordre Champrèl dans les années 50.

Le jeudi 23 novembre 1786, le Conseil Supérieur du Cap, avait condamné Jérôme Poteau et Télémaque par un arrêt pour avoir tenu des assemblées nocturnes et superstitieuses. Cet arrêt décrit une cérémonie combinant fétichisme de l'Afrique et vaudou. C'est pour commémorer leur exécution que 4 ans après, soit le 16 mai 1790, une cérémonie a été organisée en l'honneur de ces derniers. Ici, je parle de commémoration et non de rituels. Car dans la théologie du vaudou relative au rituel des morts, c'est impossible qu'un rituel

---

24.- James Cyril Lionel Robert (1963). *The black jacobins, Toussaint Louverture and the Santo Domingo revolution*. [https://books.google.com/books/about/The\\_Black\\_Jacobins.html?id=gVfEwfwyYbEC](https://books.google.com/books/about/The_Black_Jacobins.html?id=gVfEwfwyYbEC)

25.- Thomas Madiou (1803). *Histoire d'Haïti (1799-1803)*, Éditions Henri Deschamps, Haïti.

soit organisé 4 ans après la traversée d'un initié. Les rituels en l'honneur d'un initié (probation) s'organisent en général les 9, 21, 41, et 101 jours après le décès. Je n'ai pas d'information sur l'endroit exact où la cérémonie a été organisée. Si c'était dans un cimetière, je l'aurais considéré comme étant une « signification », qui est un rituel des morts peu importe le nombre d'année après sa traversée. Dans la tradition du vaudou, on parle de « signifier le mort », qui représente un transfert d'un monde à un autre, ou une sorte de purification.

Des documents relatent que Manbo Cécile Fatiman était présente à toutes les cérémonies d'ordre vaudou organisées entre 1788 et 1791. Elle conduisit la cérémonie de commémoration du décès de Jérôme Poteau et de Télémaque. Dans la tradition du vaudou, Jérôme Poteau est communément appelé « Ipoteau ». Les initiés le saluent en utilisant ce nom. Si vous avez l'habitude d'entrer dans un honfort, vous verrez un grand poteau servant d'axe central. C'est à travers ce grand poteau que débutent tous les rituels du vaudou. Les vodouisants respectent et vénèrent ce poteau, considéré comme étant le centre, construit en mémoire de Jérôme Poteau. Ce dernier était non seulement un prêtre vaudou, un révolutionnaire, mais aussi un chef danseur.

Lors d'une prestation organisée en 1786 à Marmelade, il avait exécuté la danse du « Mayombé » qui existe encore. C'est cette prestation qui lui coûta la vie, car elle avait réuni beaucoup de gens. Et selon le décret du 23 novembre 1786, les rassemblements publics nocturnes des esclaves étaient formellement interdits. Jérôme Poteau a été condamné à mort, puis exécuté sur la base de ce décret<sup>26</sup>.

---

26.- Debien (1972) : *Op, Cit*, 284.

#### **4. Division entre les Makandalistes et les Champrélistes**

S'il est vrai que les sociétés secrètes du vaudou ont longtemps entretenu une certaine cohésion et harmonie, cela a commencé à changer au cours des années 1790. Dans l'un des documents que Lemman Casséus m'avait confiés, on retraça un jugement. En introduction à la séance du jugement, on prononça une incantation en langue kikongo. Quelques amis du Congo m'ont aidé à la traduire en français. Elle est ainsi stipulée :

*« Eh eh Bumba, hen hen, canga bafioté, canga moune de lé, canga do ki la, canga li »*

*« Eh eh Bumba, he he, arrêtez les noirs, arrêtez les blancs, arrêtez les sorciers, arrêtez-les ».*

J'ai dû prendre une classe de Kikongo sur internet pour mieux comprendre certains termes et jargon du vaudou. Cette oration est jusqu'à maintenant utilisée dans les sociétés secrètes, à côté d'autres termes et mots de passe des sociétés que je me garde d'ajouter dans ce livre. Étant donné que le document qui m'a été confié par Lemman Casséus ne donne pas suffisamment d'informations sur ledit jugement, je me suis rendu à Plaine du Nord pour rencontrer le personnage que mon Père m'avait recommandé. Celui-ci me confia d'autres documents afin d'approfondir mes recherches sur les

circonstances de ce jugement et l'objet de cette incantation.

Dans la nuit du samedi 26 juin 1790, dans les hauts lieux de Plaine du Nord, s'est réuni en conseil le prêtre Boukman, en compagnie de Manbo Cécile Fatiman et Jean Boa Ilé, connu et honoré dans le vaudou sous le nom de « Grand Boa Ilé », afin de résoudre un conflit entre deux groupes d'insurgés incluant des hommes de Makandal et ceux de Makaya.

Entre 19 et 20 juin 1790, plusieurs esclaves membres du groupe Makaya ont été assassinés dans des circonstances troublantes. Selon les constats, l'aspect des cadavres donnait lieu à des suspicions. Des membres du groupe Makaya avait confirmé que la cause des décès aurait été liée à un empoisonnement, accusant ainsi le groupe des Makandalistes comme étant responsables de l'assassinat de ces hommes appartenant au groupe des Makaya.

Marguerite Mazaka, communément appelée Magela Mazaka, connue dans le vaudou sous le nom de Guédé Mazaka Lacroix, témoigna publiquement devant le Conseil qu'un certain « Minfort », membre influent du groupe des Makandal, lui avait annoncé quelques jours plutôt qu'il commettrait le forfait. Sur décision du Conseil, « Minfort » fut exécuté le lundi 28 juin 1790. À la suite dudit jugement, le nom de « Minfort » a été banni du vaudou et remplacé par l'appellation « Baron Criminel ». C'est à partir de ce moment que le premier éclatement entre les deux groupes a commencé.

En parlant d'empoisonnement, on se rappelle que l'esclave fugitif Congo François Makandal dont nous avons déjà parlé au premier chapitre, avait envisagé de tuer tous les blancs de la colonie par le poison afin de libérer tous les nègres. Arsène Francoeur Nganga, chercheur en histoire et anthropologie socioculturelle des noirs en Amérique, dans son blog « Les racines bantu d'Haïti », se référant à cette histoire d'empoisonnement, ajoute ce qui suit : « Makandal avec ses partisans organisaient des raids la nuit. Pour incendier des habitations des maîtres d'esclaves, ils avaient réussi à empoisonner l'eau courante des colons causant près de 6 000 décès »<sup>27</sup>. Cela porte à croire que ce genre d'empoisonnement n'était pas nouveau dans la colonie de Saint Domingue. Même après l'exécution de Makandal, d'autres nègres accusés comme étant complices dans le dossier d'empoisonnement des colons ont été aussi exécutés, tels que Brigitte, communément appelée « Grann Brigitte » dans la tradition du vaudou ; Jean Tassereau, Medor, pour ne citer que ceux-là.

Les Makandalistes furent si mécontents de la décision du Conseil d'exécuter

---

27.- Arsène Francoeur Nganga (sans date) : *Les racines bantu d'Haïti*. En ligne : [https://www.cesbc.org/publications/nganga\\_arsene\\_francoeur/textes/les\\_racines\\_bantu\\_du\\_peuple\\_haitien.htm](https://www.cesbc.org/publications/nganga_arsene_francoeur/textes/les_racines_bantu_du_peuple_haitien.htm)

« Minfort » qu'ils constituèrent un réseau qui déboucha sur une tuerie de masse entre les esclaves, ce qui compromit la réussite du mouvement de libération.

« Minfort », exécuté le 28 juin 1790, fut le fils du révolutionnaire « Mavoungou », un proche de François Makanda. Mavoungou dans la tradition du vaudou est considéré comme étant celui qui savait interpeller les esprits. Quand les vaudouisants utilisent Legba pour ouvrir le chemin, il revenait à Mavoungou de faire l'interpellation. Il existe jusqu'à ce jour un chant dans le rituel des sociétés en son honneur :

*«Mavoungou rele loa yo (bis)  
Se ou ki voye rele m  
Mavoungou rele loa yo nan demanbre»*

Un document d'une société secrète à Saint Louis du Sud rapporte que Mavoungou avait fui le Nord pour s'établir dans le Sud jusqu'après la mort de Makandal et de certains de ses proches. À la tête d'un groupe de 14 hommes, il s'installa dans le Sud. Les sociétés du Sud le reconnaissent sous le nom de « Azanblo », et quelques spécialistes des sociétés secrètes pensent qu'il serait l'un des chefs de file de la société des Convré du Sud, ce que je n'avais pas pu vérifier.

Le nombre de morts des conflits entre les hommes de Makanda et de Makaya n'a pas été précisé. Mais les pertes en vies humaines ont été significatives. Cette affaire de poison qui a coûté la vie à des dizaines d'esclaves et dont les hommes de Makandal, particulièrement « Minfort », ont été accusés comme étant responsables, fut-ce un montage pour diminuer l'influence des Makandalistes, ou cela correspondit-elle à la réalité ?

Voici un récit trouvé dans un document d'une société Makanda dans la localité de Boni, Commune de Anse-à-Pitre : « Jean Tassereau, appelé dans le vaudou, « Toro Tako », était l'initiateur de ce projet d'empoisonnement des blancs. Il confia à Makandal la recette du poison. Mavoungou était chargé de la distribution ».

Selon les échanges que j'ai eus avec le personnage que j'ai rencontré dans cette même localité, voici ce qu'il pense qui aurait pu avoir eu lieu :

« Étant donné que Mavoungou avait probablement en sa possession et en grande quantité ce poison violent, et que des esclaves auraient été victimes d'empoisonnement par coïncidence ou par accident, les premières suspicions se sont portées sur Minfort, donc sur le groupe des Makanda, ce que les Makandalistes rejettent jusqu'à ce jour. Comme résultat, il existe jusqu'à maintenant une certaine méfiance entre le groupe des Makaya et de Makanda, quoique la question eût été résolue.

Dans la tradition des sociétés secrètes, spécialement les deux sociétés les plus connues, Bizango et Champrèl, on honore toujours la mémoire des victimes de cet empoisonnement à travers une offrande en l'honneur de Bakoulou, nom bien connu dans le vaudou et honoré sous le nom de « Bakoulou Baka du Cimetière ».

Bakoulou était le gérant d'un cimetière, membre de la famille des Bizango, neveu de Bakala que certains appelaient Baka, d'où le nom « Bakoulou Baka du cimetière ». Selon certains documents confidentiels, Bakoulou avait toujours en sa possession trois « Kwi », récipient dérivé de laalebasse, contenant chacun un repas spécial dont je ne vais pas détailler la recette. Bakoulou a été victime d'un drame spécial lié à cette même histoire d'empoisonnement. Non seulement il aurait été trouvé mort empoisonné, mais avec les chaînes aux pieds.

Pour honorer la mémoire des esclaves disparus par cette vague d'empoisonnements, ainsi que les victimes des luttes entre les esclaves à la suite du drame de l'empoisonnement, les sociétés secrètes continuent d'utiliser le rituel des « 3 kwi du Paradis »<sup>28</sup>, en l'honneur de Bakalou, dit Baka du Cimetière.

Dans plusieurs sociétés évoluant dans l'Artibonite, on a l'habitude de commémorer cette tragédie par une cérémonie communément appelée « Danse Zombi » dont la date dépend du haut état-major de la société.

Quand on parle de « Danse Zonbi », les profanes pourraient penser qu'il s'agit de personnes victimes du phénomène de zombification. Loin de là ! « Danse Zombi » est un rituel des sociétés pour honorer la mémoire des esclaves décédés à la suite du drame d'empoisonnement sus-évoqué. La première cérémonie en l'honneur des esclaves disparus a été initiée par un certain « Manbré » de la famille « Kita », d'où son nom « Kita Membré », nom très connu et honoré dans le vaudou. La date de cette cérémonie n'est pas reportée dans les archives des sociétés secrètes. La famille « Kita » renvoie à un rite très important dans le vaudou haïtien. On l'identifie au rite « Kita ». Dans la famille des Kita, on retrouve : Malimbo, Taya Wan-yan, Wan Kita, Manbré, entre autres. Il s'agit d'une famille très importante dans les traditions des sociétés secrètes.

---

28.- Le rituel des « 3 kwi du Paradis » est un code dont seulement les initiés connaissent la véritable signification.

#### **4.1. La révolte de Jean Zandor**

Jean Zandor avait son propre groupe. Mais au cours des années 1788, il fit alliance avec le groupe des Bizango. Les archives ne précisent pas si les caractéristiques de ce groupe correspondaient à une société. Toutefois elles indiquent que Zandor avait plusieurs adeptes qui lui prêtaient allégeance. Le nom de Jean Zandor est plus couramment connu dans le vaudou. Mais son vrai nom est Jean Lodor.

Selon Pierre Pluchon, Jean Lodor était un esclave de l'habitation de Monsieur Estève. Il a été dénoncé par l'économiste de Monsieur Estève du nom de Jacquin qui déclara qu'au mois de juillet 1786, il vit clairement à travers le clissage de la case du nègre Jean Lodor et que ce dernier se trouvait à genoux devant une table couverte d'un tapis au milieu d'une grande assemblée, et éclairé par deux chandeliers. Il ajouta avoir trouvé deux machettes croisées à terre à l'endroit où opérait le nègre Jean. Le nommé Dimanche, nègre esclave de l'habitation Estève dit qu'il se trouva à maintes reprises aux assemblées que le nègre Jean tenait sur l'habitation de son maître<sup>29</sup>.

Cette dénonciation de Jacquin, l'économiste de Monsieur Estève, a été lue le 23 novembre 1786 devant le Conseil Supérieur du Cap lors du procès de Jérôme Poteau et de Télémaque, accusés d'avoir conduit des assemblées nocturnes et superstitieuses. Selon le témoignage de Dimanche relatif à l'affaire de Jean Lodor, il précisa que ces cérémonies s'appelaient « Mayumba » ou « Bila ».

---

29.- Pierre Pluchon (1987). *Vaudou, Sorciers empoisonneurs de Saint Domingue*, pp.82-83.

On sait que Mayumba est une ville du Gabon actuel qui faisait partie de la côte du Congo et d'Angole. Comme dans le vaudou on classifie les esprits de « Loas » d'Angole aux rites Zandor, c'est probablement pour cette raison qu'on assimile Jean Lodor à Jean Zandor. Car dans le vaudou, Zandor est un rite<sup>30</sup> et non un nom de famille.

L'un des documents détenus par la société Champrèl Grand Quartier Général à Cabaret indique ce qui suit :

« Jean Zador avait un fils unique du nom de « Ti Jean » qui avait pour femme Marinette. Marinette était d'abord mariée à Wan Kita, l'un des membres de la famille « Kita », frère jumeau de « Manbré ». Mais Wan Kita avait un handicap physique au niveau de ses reins qui l'avait paralysé dès son enfance, d'où son nom dans le vaudou « Manbré Demanbré Wan Kita ».

Les croyances populaires dans les sociétés secrètes évoquent que Marinette était d'abord la servante de Wan Kita avant de devenir sa femme. Jean Lodor qui était en fuite depuis la dénonciation de Jacquin, l'économe de Monsieur Estève, avait confié Ti Jean à la famille des Kita. Pour rester en contact avec son fils et le reste des membres de son groupe, il allait et venait de son lieu de refuge vers l'habitation où il était affecté par son maître. C'est à ce moment qu'il fit alliance avec le groupe des Bizango composé essentiellement des membres de la famille Kita.

Certaines croyances dans les sociétés secrètes rapportent que Jean Lodor a arraché Marinette des mains de Wan Kita et lui donna pour femme à Ti Jean, son fils. Compte tenu du poids et de l'influence des Kita dans les luttes révolutionnaires, un Conseil a été mis sur pied pour débattre sur ce conflit passionnel autour de Marinette. Les deux sociétés voulaient éviter des confrontations, parce qu'elles connaissaient l'influence de Jean Lodor qui détenait un grand groupe d'esclaves. Cela s'est passé au cours du mois de septembre 1790. Malgré toutes les précautions prises par le Conseil, cela déboucha sur un éclatement entre Jean Zador et la famille Kita. La lutte a été sévère entre les deux groupes au point que jusqu'à maintenant, il y a un hymne en l'honneur de Wan Kita, considéré comme étant la victime dans cette histoire.

Dans l'acte rédigé par Vixamar qui avait la charge de coordonner le Conseil, l'agissement de Jean Lodor avait été condamné. La conclusion du Conseil révolta Jean Lodor qui voulait garder à tout prix Marinette comme la femme de son fils. Ce dernier prit la fuite avec Marinette, Ti Jean et quelques membres de son groupe, dont un certain Antoine Mayombe.

---

30.- Par définition, un rythme est un ensemble de cérémonies en usages dans une communauté religieuse.

Antoine Mayombe était un membre du groupe des Makanda qui avait échappé des mains des colons en 1764 pour la même histoire d'empoisonnement. Il était considéré comme étant une sentinelle, ayant pour charge de veiller au bon déroulement des activités du groupe. Il était devenu célèbre du fait que les colons n'avaient pas réussi à l'attraper, contrairement à Jérôme Poteau et Télémaque. Dans la tradition des sociétés secrètes, il est honoré sous le nom de « Legba Mayombe ». Les archives révèlent que ce dernier avait joué un grand rôle lors du grand dialogue national de 1791 que nous aborderons au chapitre 5.

On observe encore aujourd'hui la décision adoptée par le Conseil qui condamna Jean Lodor et son troupe, considérés comme des éléments nuisibles. Ils ne sont honorés ni dans le vaudou, ni dans les sociétés secrètes. Quand on organise un grand service, dit service général dans le vaudou, un petit dîner est préparé en leur nom, connu sous le nom de « Manje eskòt Kongo Zandor ». Après le dîner, ils sont chassés hors du camp (yo ranvwaye yo).

## **4.2. Conflits entre les sociétés du Sud et les sociétés du Nord**

Parallèlement aux conflits qui se sont installés parmi les groupes du Nord, d'autres conflits (à l'échelle nationale) furent déclenchés entre les bandes du Nord et du Sud. Pour comprendre l'origine de ces conflits, il faut se référer au premier chapitre relatif au phénomène des Loup-garou dans lequel j'avais mentionné l'enlèvement d'une fillette par Magela Tyétyé laquelle s'était enfuie dans le Sud. Étant dans le Sud, les Tyétyé firent alliance avec Télémaque Convré, chef du Corps des Convré.

Alma Convré, fils de Maceba Convré », neveu de Télémaque Convré, prit pour femmes Magela Tyétyé qui était poursuivie par les armées du Nord pour son implication dans l'enlèvement d'une fillette de trois ans du groupe des Makanda. Du fait que les armées du Nord savaient que Magela Tyétyé s'était enfuie dans le Sud et accueillie par les Convré, le différend entre les sociétés du Nord et celles du Sud s'est exacerbé.

D'autres informations que j'ai recueillies de la part du feu Lemane Casséus révèlent qu'en date du 16 mai 1789, une commission de trois hommes a été formée sous le conseil de Makaya pour se rendre dans le Sud dans l'idée de régler cette affaire mettant en cause Magella Tyétyé. L'intention était d'éviter un conflit ouvert entre les groupes du Nord et ceux du Sud.

Cette commission formée et dirigée par Alada Mayombé, fils de Antoine Mayombé, un membre influent du groupe des Makandal, se rendit dans le Sud

pour rencontrer Télémaque Convré. Selon les comptes-rendus détenus par les sociétés secrètes, tout s'est bien passé. Mais au retour vers le Nord, ils ont été retenus en otage par un autre groupe. Deux membres de la commission furent portés disparus et Alada Mayombé fut relâché miraculeusement quelques jours après, mais se trouvait dans un état grave. Dans le vaudou on salut Adala Mayombé sous le nom de Alada Dosawa, fils de Madeleine Dosawa, prêtresse Vaudou évoluant dans la région de Limbé, connue sous le nom de Manbo Dosawa. Au retour de son fils, celle-ci a composé ce chant, cantonné dans le vaudou :

*« M wè ase, m pa t jan m sezi konsa  
Alada Dosawa, Milana Dosawa,  
Alada mande kò a, se la nou ye »*

Malgré la disparition des deux hommes et les brutalités subies par Alada Dosawa, le groupe des Makandal, ont décidé de passer l'éponge, notamment à cause de la présence de Makaya, qui selon les témoignages des membres des sociétés secrètes, était un homme conciliant.

À la mort de Makaya et le déclenchement des hostilités, entre les fractions du Nord et celles du Sud, le Groupe des Makandal décida de relancer l'affaire de la fillette disparue et le sort qu'ont subi Alada Mayombé et les deux hommes disparus. Vers la fin du mois d'août 1790, Alada Mayombé, communément appelé Alada Dosawa, retourna dans le Sud en compagnie de sa sœur Milana Dosawa. En chemin, ils firent connaissance avec un certain « Goètò » du côté de Léogane, membre du Corps des Blengendeng (Valgindingue), situé dans le Sud. Milana tomba amoureuse de Goètò qui les accompagna à la poursuite des Convré dans le Sud.

En parlant de Goètò, dans la tradition du vaudou, l'histoire raconte qu'il possédait divers champs de maïs que mêmes les voleurs les plus astucieux ne pouvaient s'y approcher au risque d'être frappés de sorts maléfiques. C'est pour cela qu'au sein du vaudou, il existe encore aujourd'hui un proverbe cantonné comme suit :

*« Sa ki manje mayi Goètò, mizè se pou do yo »*

*« Si tu touches au champs de Maïs de Goètò,  
la misère s'attachera toujours à tes pas ».*

Goètò convainquit un bon nombre de membres parmi les Blengendeng du Sud afin de lutter contre le Corps des Convré installé également dans le Sud. Cela donna lieu au premier pacte signé entre les Blengendeng du Sud et les sociétés du Nord.

## **5. Le premier dialogue national ou la Cérémonie du Bois Caïman**

En raison de toutes ces luttes intestines et les conflits entre les groupes du Nord et du Sud, le rêve de liberté nourri par les esclaves semblait être à un certain moment hypothéqué. Les archives des sociétés secrètes du Nord révèlent qu'en date du 15 juillet 1791, se sont réunis les nommés : Vixamar Jean Baptiste (Camp Perrin), Jean Baptiste Perrier (Grand'Anse), dit Goman, Manbo Cécile Fatiman (Nord), Boukman Douti (Centre /Ouest), Georges Biassou (Nord), et Acelia Bazile (Ouest), dans l'unique but de convoquer un dialogue inter-groupe sur tout le territoire. Il faut préciser que cette commission de dialogue fut très représentative.

Pour rappel, Jean Baptiste Perrier, dit Goman, ancien esclave, devint Comte du Royaume d'Haïti à la suite d'une révolte paysanne entre 1807 et 1820, pour venger l'assassinat de l'Empereur Jean Jacques Dessalines, et exiger une meilleure répartition des richesses entre les noirs et les mulâtres.

Manbo Cécile Fatiman a joué un rôle clé dans la recherche de solutions visant à résoudre les conflits entre les sociétés du Nord et celles du Sud. Sur sa recommandation, dès le lendemain du 16 juillet, le rituel des lampes fut organisé durant 9 jours, considérés comme étant une période de trêve entre les sociétés secrètes.

Dans le vaudou, et plus spécialement dans les sociétés secrètes, le rituel des lampes est un procédé appelé « Monte Lanp » qui consiste à allumer la « lampe éternelle » sur l'hôtel, et jusqu'ici dans les honforts qui accueillent des sociétés secrètes, cette lampe est allumée pendant 9 jours avant le début des grandes festivités. Le 3 août 1791, une réunion préparatoire a été

organisée dans le Département de l'Ouest, plus précisément à Léogane, avec les chefs de groupes, et c'est là que le premier pacte avait été signé par tous les chefs de groupe, à l'exception du groupe des Convré. Ossange Comblé qui représentait un groupe du Nord, dont le nom n'a pas été précisé et qui coordonnait cette réunion préparatoire, avait indiqué clairement que le Groupe des Convré doit se désolidariser de la Famille des Tyétyé, et les livrer pour venger l'enlèvement de la fillette de trois ans disparue malencontreusement. Proposition que le groupe des Convré avait rejetée. Sur l'insistance de Ossange, et vu le respect qu'on lui témoignait, les autres chefs de groupes se sont pliés à sa demande. C'est pourquoi le groupe des Convré n'avait pas été autorisé à signer l'acte, mais n'avait pas fait opposition non plus, sachant ce qui allait advenir dans les prochains jours.

Le pacte signé par les différentes délégations lors de la soirée du 3 août 1791 était tout sauf un pacte diabolique, comme on nous le fait répéter depuis plus de 200 ans. Il s'agissait plutôt d'un pacte de convivialité et d'entente nationale. C'est pourquoi, jusqu'à aujourd'hui, dans le serment d'allégeance des sociétés secrètes, il est mentionné : « Nous, société Bizango, Champrèl, Blengendeng, Makanda ». Le nom du groupe des Convré n'y figure pas. L'objectif de ce pacte inclusif visait à aboutir au grand congrès national, intégrant toutes les couches des esclaves. Mais il y avait encore un obstacle.

Il convient de rappeler que dans la colonie il existait trois catégories d'esclaves : 1) les congos établis en grande partie dans le Nord, et habitués aux sociétés secrètes. Ils étaient des guerriers révolutionnaires ; 2) les Ibos du Nigeria et contrées, habitués à la guerre et au gouvernement théocratique du royaume NRI, ayant à sa tête L'EZE NRI, Prête-Roi vénéré en Afrique. Jusqu'à aujourd'hui, dans certaines régions de l'Afrique de l'Est, pour instaurer la paix et garantir la justice, la société secrète, Nze Na Ozo, utilise des rituels de purification comme système de règlement des comptes et des disputes. Ils connaissaient déjà la confédération « Aro » (1690-1902), et avaient leur propre divinité (Ibini Ubkabi). Jusqu'ici dans le vaudou haïtien, les loas Ibo sont vénérés selon la tradition Aro. Dans les sociétés secrètes, Aro correspond à une salutation qu'on adresse à quelqu'un ; 3) Les esclaves provenant de l'Afrique de l'Ouest, appelés Arada du Dahomey ou Nago. Quant aux deux premiers groupes, Congo et Ibo, ils pouvaient se rallier aisément étant donné qu'ils avaient conservé leur identité. Ils savaient comment contourner les contraintes du système esclavagiste pour garder leurs lignés africaines.

Cependant, les Arada du Dahomey, nombre d'entre eux adhérèrent au Christianisme, oubliant ainsi leur identité. On les classait dans la catégorie des esclaves résignés, devenus habitués aux messes conçues spécialement pour eux. Ils ont été endoctrinés par des versets bibliques spécifiques, tels que :

Mathieu 5 : 3, *Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des cieux est à eux* ; ou Ephésiens 6 :5, *Esclaves obéissez à vos maîtres*. Ils se sont soumis au système esclavagiste pour éviter l'enfer éternel prêché par l'église. D'où, il devenait réellement difficile de rallier cette catégorie d'esclaves dans les luttes révolutionnaires, vu leur endoctrinement. Il convient de mentionner également les différends qui existaient entre les esclaves venus d'Afrique (les bossales) et ceux qui avaient pris naissance dans la colonie (les créoles). D'autres esclaves de provenances diverses avaient également prêté allégeance au christianisme. Entre toutes ces catégories d'esclaves, parvenir à trouver un consensus général s'était révélé une tâche ardue.

Quelques mois avant l'initiative du rassemblement général des esclaves, deux membres de la famille Médé, dont Joseph Médé surnommé dans le vaudou, Joseph Soula, et Adelayi Médé, trouvèrent une stratégie pour conscientiser les esclaves devenus chrétiens.

Joseph Médé se fit passer pour un ivrogne, ce qui lui valut son surnom « Joseph Soula ». Adelayi Médé se fit aussi passer pour une folle. Les deux parcouraient les différentes régions de la colonie pour changer la formule de l'oraison dominicale des chrétiens que les blancs apprirent aux esclaves :

Les chrétiens disent : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit »

Joseph Médé et Adelayi Médé changèrent la prière comme suit : « O non di panm, Babaranm, Baboukèt panyòl”.

Ce changement avait l'objectif d'ironiser les esclaves chrétiens qui répétaient l'oraison dominicale au mépris de leurs rituels traditionnels. Comme cette formule ironique provenait d'une femme folle et d'un ivrogne, cela n'avait pas pris trop de temps avant que cette version de l'oraison dominicale se répandît dans toute la colonie. C'était le refrain chanté notamment par les enfants. Cette tactique des Médé avait fait son effet sur les esclaves chrétiens qui sont devenus inconfortables.

Joseph Médé et Adelayi Médé sont originaires de Marmelade. Ils furent fils et filles de Abelard Médé, fils de « Silibo », une femme-sage qui habitait d'abord dans le Sud, et très connue pour son expertise de femme-sage. Elle habitait non loin d'une plage. Plusieurs plantes entouraient sa maison que les esclaves appelaient « Vavou », appelés aujourd'hui « Lanman ». C'est pourquoi cette dame porte le nom de Silibo Vavou, ou Grande Silibo Vavou, dans le vaudou. Ses compétences de femme-sage lui valurent le respect de tous, y compris les colons qui réclamaient ses services.

Abelard Médé, pour sa part, fut transféré du champ de café de son maître du Sud vers le Nord. C'est là qu'il donna naissance à Joseph et Adelayi Médé. La

prière ironique de ces derniers allait ouvrir une brèche dans les tentatives d'approcher les esclaves chrétiens et de les rallier à la cause de la lutte révolutionnaire. Dans le Sud, le rapprochement a été établi par un héritier de la famille Oba Koso, appelé dans le vaudou « Oba Koso Aladé ».

Pour rappel, quand on parle de Oba Koso, il ne s'agit pas d'un personnage réel. Il s'agit d'un terme signifiant « Le roi ne pend pas », qui vient du royaume historique de Shango, Roi de Yoruba. Comme cette tribu était présente dans la colonie, particulièrement dans le Sud, les originaires gardaient toujours leur foi ancestrale, car Shango était considéré pour eux comme le dieu de lumière, du tonnerre, des tambours et des danses. Les descendants de cette tribu portent le nom d'héritiers d'Oba Koso. Comme cet héritier d'Oba Koso (dont on ne mentionne pas le nom) était parvenu à établir un pont entre sa tribu et les nagos (Arada), la tradition du vaudou le surnomme Oba Koso Aladé. C'est lui qui a servi d'intermédiaire entre quelques groupes d'esclaves Ibo et Nago devenus chrétiens, les incitant à rejoindre le grand rassemblement national.

Acelia Bazile, mentionnée au début de ce chapitre, est honorée dans le vaudou sous le nom d'Alexina. Elle fut la tante de Marie Sainte Dédé Bazile, connue sous le nom de Défilé la folle. Alexina fut marchande de collier. C'est pourquoi jusqu'ici dans le vaudou, on lui attribue le rituel des colliers. Quoique bon nombre de la famille Bazile naquirent au Cap Français, Acelia Bazile habitait dans les contrées de l'Ouest (Arcahaie).

J'ai une amie-Manbo résidant à l'Arcahaie, de la famille de « Grann Guitton », personnage très connu dans la région, qui m'avait montré un cadeau destiné à Grann Guitton de la part de Manbo Acelia Bazile, cadeau qui existe jusqu'à aujourd'hui. Pour rappel et selon la tradition du vaudou, Grann Guitton est la prêtresse du vaudou chez qui Dessalines s'était arrêté lors de son voyage vers le Sud. Elle avait prévenu ce dernier de ce qui lui serait arrivé s'il s'y rendait. Les choses se passèrent comme elle les avait prévues. L'Empereur fut assassiné à son retour du Sud.

Quant à Ossange Comblé qui coordonna la réunion préparatoire du 3 août 1791, certains spécialistes du vaudou le comparent au « Grand Maître Ossange » reconnu comme étant l'un des grands « Olisha (Maître) » dans l'Ordre des Arada Dahomey. Mais, selon mes recherches, il s'agit de deux personnages différents :

a) Ossange Comblé est originaire de Limbé, connu comme étant un homme dévoué et dynamique. Il fut élevé par un colon, et n'était jamais considéré comme esclave. Après la mort de son père adoptif, il devint chef de l'habitation de son maître et affranchit tous les esclaves qui étaient au service de son père adoptif, le colon. Il était respecté de tous les esclaves. Jouissant de sa liberté,

et compte tenu de son amour pour ses frères africains et du respect que les esclaves lui témoignaient, il fut choisi pour prendre part à cette grande réunion préparatoire du 3 août 1791. Surnommé Odan, Ossange Comblé est vénéré dans le vaudou sous le nom de « Ministre Odan ».

b) En ce qui a trait à Maître Ossange, il existe un document qui présente la généalogie des entités africaines dans le vaudou haïtien et sert de guide d'apprentissage aux nouveaux initiés de l'Ordre Dahoméen qui désiraient devenir « Assogoués ». Ce document confié par Hougan Simon des Gonaïves, Président de l'Organisation Zanfan Tradisyon Nasyonal (ZANTRAY), à Alma Saintil, Coordonnateur communal de ZANTRAY à Cabaret, révèle la généalogie de Maître Ossange comme suit : Il est le fils de Aloumandia, dite Grande Aloumandia<sup>31</sup> dans le vaudou, et de Ontor Logui. Ce dernier, à la recherche d'une autre vie, va laisser sa région pour s'installer ailleurs, car il était menuisier, faiseur de tambour. Par amour pour l'enfant Ossange, il le confia à son cousin Assouman Malor qui fit partie des premiers contingents de nègres africains arrêtés pour être envoyés à Saint Domingue. Quand vint le tour d'Aloumandia, elle-même arrêtée aussi, elle avait l'enfant en sa possession. Arrivé à Saint Domingue, l'enfant Ossange attira l'attention d'un colon. Selon les informations données par Aloumandia à son nouveau maître, l'enfant conserva son prénom d'origine, Ossange, et les deux noms de famille Logui et Malor, susmentionnés. D'où le nom bien connu dans le vaudou : Ossange Logui Malor. L'enfant apprit à lire et écrire. Devenu grand, il fut chargé d'apprendre à lire à certains esclaves, bénéficiant de la considération de beaucoup d'esclaves qui l'appelaient maître Ossange Logui Malor. Il faut tout de même préciser qu'au sein de sociétés secrètes, il existe une oraison appelée « Maître Ossange ».

---

31.- Il convient de préciser que dans le jargon du vaudou, le mot « Aloumandia » renvoie à la terre, mère nourricière.

## **5.1. Les évènements du 14 août à Bois Caïman**

Quand l'étranger ou même l'Haïtien, parle de Bois Caïman, il fait allusion généralement à un pacte diabolique, ce qui a amené la société haïtienne à ignorer ou même nier sa propre histoire, et du même coup perdre son identité. Selon ma compréhension de ce qui s'était passé sur l'habitation de Normand de Mezy, à Morne Rouge, le 14 août 1791, a été tout d'abord un rassemblement sociopolitique pour la défense de la dignité humaine. Comme les esclaves Congos ont l'habitude de chanter, en langue Kikongo (Bumba Makonda (Protection de la personnalité), ce rassemblement n'était pas une affaire de société secrète, vu qu'elle rassembla toutes les catégories d'esclaves.

Mon frère Handal Justinvil partage l'idée que les sociétés du vaudou avaient pris le leadership du mouvement parce qu'elles détenaient les secrets de la nation en devenir. Elles seules avaient la capacité d'utiliser différentes tactiques pour rassembler en toute sécurité, en un seul et même lieu, les représentants de différentes catégories et couches d'esclaves sans attirer l'attention des blancs.

Les archives de l'une des sociétés secrètes révèlent que :

« Dans la valeur du chiffre 4 de 1791<sup>32</sup> se réunissaient les chefs de groupes et

---

32.- En décodant ce chiffre, il s'avère que la date du 14 août 1791 évoquée par les historiens est exacte.

de tribus. Adelayi Médé avait ouvert la réunion en saluant l'assemblée. C'est pourquoi jusqu'ici dans le vaudou, particulièrement dans l'Ordre Dahoméen, quand on débute une cérémonie, on fait toujours allusion à elle dans ce chant très bien connu :

« Kriye bòde Adelyai Médé, kriye bòde »

De la même manière, le Prêtre Boukman Dutty s'est adressé à l'assemblée utilisant des mots en langue Kikongo :

« *Kula Minkangu Mia Kongo y Zindombe Zazo* »

Traduction française : *"Je suis envoyé pour libérer les peuples du Congo et la race noire du monde.*

Le Prêtre Boukman leva les yeux vers le ciel et dit :

« Nzambi mpungu », qui signifie : Dieu créateur.

Dans les sociétés secrètes, il existe une formule qui permet de contrôler les points cardinaux à travers des parties du corps humain. Pour des raisons personnelles, je me garde de les dévoiler. Dans cet ordre d'idée, Boukman regarda une partie de son corps et dit :

« Ntangu », qui signifie le soleil.

Il tourna sa face, et regarda une autre partie de son corps et dit : « Ngonde », qui signifie lune. Il toucha une autre partie de son corps, et dit : « Nzassi », qui signifie tonnerre. Puis il toucha une quatrième partie de son corps et dit : « Lusiamo », qui signifie lumière. Boukman invita l'assemblée à faire les mêmes gestes et répéter les mêmes paroles en langue Kikongo. Ces 4 mots représentaient le symbole de la révolution haïtienne et la base même de la nouvelle nation rêvée par nos ancêtres. Les 4 mots utilisés par Boukman constituaient une phrase qui représentait la devise des guerriers de la libération : « Notre confiance en Dieu pour l'agriculture par la force et la liberté ». Cela devrait être la devise d'Haïti, en guise de celle qu'elle a importée de France.

Dans le vaudou, quand on évoque le soleil, on se réfère à Dieu. C'est comme pour dire que le soleil est la fenêtre qui conduit à Dieu, à l'instar d'autres religions qui ont la même conception. La lune représente les saisons. Le tonnerre représente la force, la lutte et la persévérance. La lumière représente la liberté et la dignité.

Par la suite, Boukman fixa son regard vers le ciel, puis prononça une prière d'ouverture :

« Le Dieu qui a créé la terre, le soleil, et la lumière, le Dieu qui tient les océans, qui assure le rugissement du tonnerre, le Dieu qui a des oreilles pour entendre, toi qui es caché dans les nuages, qui nous montre d'où nous sommes, tu vois que le blanc nous fait souffrir. Le Dieu de l'homme blanc lui demande de commettre des crimes. Mais le Dieu à l'intérieur de nous veut que nous fassions le bien. Notre Dieu qui est si bon, si juste, nous ordonne de nous venger de nos torts. C'est lui qui dirigera nos armes et nous apportera la victoire. C'est lui qui va nous aider. Nous devrions tous rejeter l'image du dieu de l'homme blanc qui est si impitoyable. Écoutez la voix de la liberté qui chante dans nos cœurs ».

Après la prière de Boukman, les chefs de groupes ainsi que les participants signèrent tous un pacte de vivre ensemble et de bonne gouvernance après la libération des esclaves. Ce document, remis à Georges Biassou, et servant de pacte, avait précisé la manière dont la nation devrait être dirigée au départ des colons. Les participants à la réunion s'étaient mis d'accord d'entériner les orientations mentionnées dans le pacte après la libération des esclaves.

Selon ce qui vient d'être dit, il ne fait pas de doute que la cérémonie du bois Caïman était toute autre chose sauf une cérémonie diabolique, contrairement à ce que pensent les haïtiens depuis plus de 200 ans. Si un pacte de vivre ensemble est un pacte d'allégeance à Lucifer, je donne volontiers raison aux détracteurs.

J'ai entrepris des recherches pour retrouver le document du pacte. Mais cela n'a pas donné des résultats. Il semblerait que ce document a laissé le territoire étant donné que Georges Biassou à qui le document a été remis, a laissé le territoire en 1795, soit 4 ans après le soulèvement général des esclaves, en 1791. Il s'installa en Floride, aux États-Unis, avec sa famille où il décéda en 1801, à l'âge de 60 ans.

Le rassemblement du 14 août 1791 n'a pas été le premier essai. D'autres groupes d'esclaves avaient tenté la même initiative, mais ont été dénoncés par leurs propres frères esclaves, ce qui a causé de grands châtiments aux instigateurs. On se souvient que Jean Lodor a été dénoncé par un autre esclave du nom de Dimanche, mentionné dans les précédentes lignes. Pour éviter toute trahison et empêcher la persécution des esclaves initiateurs sujets à dénonciation par leurs propres frères, les initiateurs ont appliqué la formule du serment pour s'assurer que les participants ne se dénoncent pas entre eux. Ce serment fut accompagné d'un breuvage dont les initiés du vaudou en connaissent la recette, car il est encore utilisé dans certaines sociétés secrètes.

**Combien d'esclaves marrons étaient présents à ce rassemblement**

## **sans précédent ?**

Les archives des sociétés secrètes indiquent ce qui suit : 1816x et 23y, X correspond au nombre de soldats, et Y aux chefs de groupes. Ce chiffre est-il correct ? J'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs spécialistes en numérogie et sociétés secrètes sur l'exactitude de ce chiffre. Nous avons convenu sur ce qui suit : 1816 et 23 ont été décomposés comme suit :

$$1+8+1+6 = 16= 1+6=7$$

$$2+3=5$$

$$7+5= 12$$

Le chiffre 12 représente la plénitude. Dans le vaudou, en tant que religion animiste, le nombre 12 représente les constellations du ciel, agréables à la vue. C'est encore le symbole de la plénitude et de la représentativité. Il convient de préciser que le chiffre 12 ne signifie pas qu'il y avait 12 personnes à la cérémonie du Bois Caïman. Il s'agit d'un chiffre symbolique de représentativité qui signifie que toutes les catégories d'esclaves et nègres étaient présents à cette occasion.

Peu importe le nombre, ce n'étaient pas seulement les marrons du Nord qui étaient présents, des groupes du grand Sud s'étaient également fait représentés. Il y avait des esclaves de maisons qui étaient présents. C'est en partie en cela que consiste le secret des sociétés secrètes, pouvoir se déplacer et se réunir sans attirer l'attention. Les esclaves s'en étaient servi pour planifier les stratégies du soulèvement général du 14 août 1791.

Quelle était la stratégie utilisée par les marrons pour réussir ce grand rassemblement en un temps record et faire participer un grand nombre de gens provenant de différentes régions du pays sans que le blanc ne s'en aperçût ?

Différents spécialistes des sociétés secrètes évoquent l'idée que les marrons avaient utilisé la formule mystique « FTK » en vigueur dans les sociétés secrètes jusqu'à ce jour. FTK signifie : Fouye, Tate, Kòmande. C'est une formule utilisée pour la télétransportation d'une société d'un lieu à l'autre. Quand une société se réunit dans sa propre localité, elle peut utiliser la formule FTK au premier degré. Par exemple : si une personne civile se tient à un lieu quelconque, et entend le son d'un tambour et d'un cache-fouet de loin, avant même qu'elle ait le temps de localiser le son, la société est déjà arrivée dans la zone. Cela implique que les sociétés secrètes ont la capacité de se télétransporter, comme le croit l'imaginaire culturel haïtien.

Mais quand il s'agit de se déplacer pour aller dans une zone éloignée, comme

ce fut le cas du rassemblement du 22 août 1791, une société secrète peut se déplacer du Sud vers le Nord, en seulement quelques heures au cours de la même nuit. Et pendant ce voyage, elle aura le temps de dîner, de faire les rituels nécessaires avant de retourner dans son lieu d'origine, et ce, durant la même nuit, juste en utilisant la formule FTK. Cette formule a été introduite par un congolais du nom de Charlemagne Kòmande. Il faisait partie du groupe des Makanda, mais selon les informations des sociétés du Sud, les ibos originaires de la tribu des Shango, possédaient aussi bien cette formule. La formule est la même pour ces deux tribus. Je ne sais pas s'il existait un certain rapprochement entre les sociétés secrètes Ibo et Congo, vu qu'elles proviennent de zones géographiques différentes, mais c'est Charlemagne Kòmande qui avait utilisé cette formule bien avant la cérémonie du Bois Caïman.

Pour répondre à la question de savoir comment, provenant de différents points du pays, les esclaves avaient pu se réunir en si grand nombre, je crois que le secret, pour résumer, réside dans la formule FTK qui permet non seulement de se déplacer instantanément, mais permet aussi de sécuriser l'espace du rassemblement.

## 5.2. La vérité révélée sur Bois Caïman

Les histoires racontées sur le rassemblement du 14 août 1791, communément appelé Cérémonie du Bois Caïman, font souvent référence au leadership de Boukman, assisté par Manbo Cécile Fatiman. Mais il existe un fait relaté par les historiens qui sert d'indicateur aux détracteurs qui prennent le malin plaisir à taxer de diabolique ce grand rassemblement d'esclave en quête de liberté : c'est la question du cochon sacrifié dont les esclaves auraient bu le sang.

Avant d'aborder cette question relative au cochon sacrifié, il importe de faire découvrir aux lecteurs un autre personnage de haute importance lors de la cérémonie du Bois Caïman. Les archives des sociétés secrètes retiennent le nom de Vixamar Jean Baptiste, dont j'ai déjà évoqué le nom dans les précédents chapitres, comme personnage central de la soirée du 14 août 1791, puisqu'il s'agit de l'un des membres de la commission formée le 15 juillet 1791. Ce fut cette commission représentative qui contribua à la planification du 14 août. Il convient de rappeler également que Vixamar, lors de la cérémonie du 14 août était accompagné du personnage Joseph Simon, appelé dans le vaudou « Ambassadeur Joseph Danger ».

Vixamar, provenant du Sud, mais né à Port-de-Paix, était le gérant de l'habitation de l'un des frères Perrin (Campérin)<sup>33</sup>. Personnellement, quelque chose m'attirait l'attention au sujet de ce personnage quand je fréquentais les

---

33. Malheureusement je n'ai pas réussi à découvrir la raison pour laquelle Vixamar avait laissé la région Nord pour s'installer dans le Sud.

sociétés secrètes. Au début de chaque séance, après le fredonnement de l'hymne national, le premier personnage mystique à saluer est Vixamar Jean Baptiste. Il représente une entité de haut rang dans les sociétés secrètes. On chante en son honneur avec beaucoup de révérence. D'ailleurs en saluant ce nom, personne ne peut rester assis. Cela avait attiré ma curiosité. Comme j'étais un initié de l'Ordre Champrèl lié au rite Makaya, en participant aux cérémonies de la société Bizango, j'ai remarqué qu'on accordait la même révérence à Vixamar Jean Baptiste.

En me rendant dans le Sud'Est, localité « Nan Boni », commune de Anse-à-Pitre, pour prendre parti à un Conseil des Makanda, j'ai noté que le nom de Vixamar Jean Baptiste y était aussi très vénéré. En tant qu'initié et spécialiste des sociétés secrètes, je me suis fait le devoir d'approfondir mes recherches sur ce fameux personnage.

J'ai débuté mes recherches dans les archives des sociétés secrètes du Nord qui détiennent le plus grand lot de documents confidentiels sur le pays, dans la perspective de découvrir pourquoi ce personnage était si hautement vénéré dans les sociétés secrètes du vaudou. J'ai découvert qu'il existe même une oraison dans les sociétés en l'honneur de Vixamar intitulée : « Oraison du sang versé de Jean Baptiste ».

Bon nombre d'adeptes du vaudou qui ne connaissent pas l'histoire de Vixamar, assimile cette oraison de Jean Baptiste à l'histoire biblique de décapitation de Jean Baptiste, histoire rapportée dans le nouveau testament de la bible des chrétiens (Marc 6 : 17-29). Mais selon mes recherches, tel n'est pas le cas. J'ai été surpris de découvrir que l'histoire de Jean Baptiste Vixamar correspondait à l'anecdote du sang de cochon versé lors de la cérémonie du Bois Caïman.

De fait, il n'a jamais existé dans la réalité un cochon décapité lors de la cérémonie du Bois Caïman. Voici l'histoire rapportée par les documents secrets des sociétés secrètes du vaudou établies dans le Nord dont la société Quartier Général de Cabaret détient une partie importante : « Dans la nuit du 14 août 1791, à l'apparition de la 2<sup>e</sup> étoile, le Hougan Boukman appliqua la formule XI et Manbo Cécile Fatiman avait reçu le message qu'on devrait avoir un sang pour le bain. Le Frère Vixamar Jean Baptiste, du Sud, s'était porté volontaire pour l'accomplissement de cette offrande ».

Essayons de décoder cette phrase pour permettre aux lecteurs de comprendre ce qui s'était passé. La deuxième étoile évoquée correspond à une étoile apparue généralement avant minuit. Dans le monde mystique, on reconnaît 4 étoiles, la première apparaît à 6h du soir, appelée étoile de l'Angelus variant entre 6h et 7h45 pm. Même quand le soleil ne se couche pas totalement, comme c'est le cas en été, le pratiquant mystique sait quelle position prendre

pour prononcer les mots sacrés relatifs à cette première étoile. La deuxième étoile dont parle le document apparaît à minuit. Mais le fait de mentionner le mot « apparition » permet de dire qu'il n'était pas encore minuit. Les spécialistes des sociétés secrètes avancent qu'il était 11 :39 du soir, soit 21 minutes avant la levée de l'étoile. Car pour l'homme mystique, les 21 minutes précédant l'heure représentent le « contour ou le périmètre mystique », une formule utilisée dans le monde mystique pour éviter de rater l'heure. Il s'agit de 21 minutes pour anticiper l'heure, de sorte à éviter tout retard lors d'une interpellation.

Quand on dit que Boukman appliqua la formule XI, cela renvoie à un code généralement connu dans le monde mystique, et dans les sociétés secrètes en particulier. X fait référence à l'absolu, et I à interpellation. XI signifie que Boukman faisait une interpellation sur le plan absolu. Pour rappel, il existe deux types d'interpellation comme il existe deux types d'initiation. Il existe l'interpellation sur le plan absolu, et interpellation sur le plan relatif. Boukman avait utilisé le premier. Quand on dit que Manbo Cécile avait reçu le message, dans l'analyse mystique, cela ne signifie pas que Manbo Cécile avait été possédée par un loa, comme les profanes pourraient le croire. Dans le monde mystique, l'interpellation absolue se fait à l'intérieur d'un cercle, et un initié de l'Ordre reçoit le message de la puissance interpellée, et le communique dans l'immédiat. Dans ce cas, on ne parle pas de possession, l'initié porte de préférence le nom d'Oracle.

Le message qui a été révélé à Cécile Fatiman renvoyait à la demande des esclaves lors de cette sainte convocation du 14 août 1791. Le message transmis par la puissance interpellée et adressé à Manbo Cécile Fatiman disait que la demande de libération des esclaves a été agréée, mais l'esprit de sacrifice de tout l'ensemble des esclaves devait perdurer pour aboutir à la libération générale de l'esclavage. Pour sceller le message, il était nécessaire de trouver du sang qui servait de purification, de force et d'unité. Mais ce sang ne devrait pas être celui d'un animal, car les esclaves ne s'étaient pas réunis pour sauver les animaux. Le nommé Vixamar Jean Baptiste fut le premier à se porter volontaire en déclarant : « Moi, Vixamar Jean Baptiste, je ne veux aménager aucun sacrifice pour libérer les peuples du Congo et la race noire du monde », en répétant les mots d'ouverture de Boukman. Les documents rapportent que c'est Vixamar lui-même qui a transpercé son côté droit, en se vidant de son sang qui a servi pour le bain. C'est en ce sens que les sociétés secrètes vénèrent encore Vixamar, à travers ce chant :

*« Sanble, sanble, O, n ap sanble bann nan (bis)  
Tout sa ki di byen se de byen na wè yo  
Tout sa ki di mal se de mal na wè yo  
Sanble, n ap sanble bann nan ».*

L'une des phrases de l'oraison « Sang versé de Jean Baptiste » stipule : « Par ce sang versé, Jean Baptiste, vous nous avez conduit sur le chemin de la liberté ». Vixamar a succombé 21 jours après sa blessure.

S'il y avait eu un cochon qui aurait été sacrifié et dont les esclaves avaient bu le sang, peut-être qu'il s'agit d'une autre cérémonie, mais pas celle du rassemblement général des esclaves du 14 août 1791, communément appelée, Cérémonie du Bois Caïman.

Dans le vaudou en général et les sociétés secrètes en particulier, le bain joue un rôle de grande importance. Lors de la cérémonie du Bois Caïman, il y avait eu un bain, appelé « Bain de force ». Il s'agit d'un bain de protection et qui permet de traverser les obstacles. Plusieurs sociétés secrètes utilisent encore ce bain pour augmenter la force de leurs membres à la fin de l'année. C'est un bain composé de différentes feuilles et plantes que je me garde de nommer ici. Mais l'une des plus importantes est connue sous le nom de « Twa Pawòl ».

Dans quelques sociétés de l'Ouest, spécialement à Léogane, on l'appelle « Bain de trépas ». C'est le bain donné aux malades avant leur traversée. Comme les esclaves avaient besoin de force et d'unité pour lutter contre le système esclavagiste, ce bain s'avérait très efficace. C'est en ce sens que bon nombre de sociétés l'utilisent à la fin de l'année pour donner de la force à leurs membres pour traverser une nouvelle année.

Certains ont tendance à critiquer la décision de Vixamar Jean Baptiste de donner son sang en sacrifice pour en finir avec le système inhumain de l'esclavage. D'autres personnes continuent de croire et répéter que le blocage du pays est dû à un pacte diabolique scellé avec le sang d'un cochon lors de la cérémonie du Bois Caïman. Désormais, la nation haïtienne dispose d'informations historiques fiables bien gardées par les sociétés secrètes du vaudou de génération en génération.

Pour ceux qui croient que la cérémonie du Bois Caïman consistait en un pacte diabolique scellé avec le sang, ce n'est pas la première fois qu'une nation verse du sang pour se libérer du joug de l'oppression de nations étrangères. Ne nous a-t-on pas appris que le Christ avait versé son sang pour libérer l'humanité des péchés de nos premiers parents ? Combien de sang les enfants d'Israël durent-ils eux-mêmes verser pour s'accaparer de Canaan et s'y installer ? Combien de sang les chrétiens ont-ils dû verser pour protéger et perpétuer leur religion ?

**TROISIÈME PARTIE : LES SOCIÉTÉS SECRÈTES DANS L'HISTOIRE  
CONTEMPORAINE HAÏTIENNE**

## **6. Politique et sociétés secrètes en Haïti**

Après avoir étudié et analysé l'organisation et le fonctionnement des sociétés secrètes, leurs luttes intestines, ainsi que leur rôle dans les batailles de libération nationale qui ont permis d'aboutir à l'Indépendance d'Haïti, le moment est venu d'aborder leur évolution et la manière dont elles sont parvenues à s'insérer dans la vie sociopolitique contemporaine du pays, notamment durant la période des Duvalier.

### **6.1. Rapport entre le duvaliérisme et les sociétés secrètes**

D'après le récit qui m'a été rapporté par un ancien Secrétaire général d'une société secrète, sous le régime des Duvalier, il existait au sein du Ministère de l'Intérieur -qui s'appelait Secrétairerie d'État de l'Intérieur- une cellule qui gérait les relations avec les sociétés secrètes, connue sous le nom d'Inspection générale des sociétés secrètes. Mais au départ de Jean Claude Duvalier, cette cellule a disparue, en raison notamment des nouveaux tournants socio-politiques que le pays a connus.

J'ai entrepris des démarches auprès de Gérard Pierre, ancien Magistrat de Duvalier-Ville (devenue Commune de Cabaret) durant le Gouvernement de Jean Claude Duvalier. Ce dernier m'a mis en contact avec un certain Wilner

Pierre qui était délégué de l'Inspection Générale des Sociétés secrètes sous François Duvalier et jusqu'au départ de Jean Claude Duvalier. Quoique souffrant, car étant très âgé à l'époque, ce dernier avait eu la gentillesse de partager certaines informations avec moi. Selon lui, les documents ont été déclassés du Ministère de l'Intérieur et transférés au Palais National le 1<sup>er</sup> Janvier 1986 pour des raisons jusqu'ici inconnues. Il m'a aussi confirmé que le payroll du personnel affecté à ladite cellule relevait directement du Palais National pendant le règne des Duvalier, laquelle était considérée comme un bureau bénévole de la Secrétairerie d'État de l'Intérieur.

Pour découvrir cette raison inconnue qui avait justifié le transfert desdits documents au Palais National comme évoqué par Wilner Pierre, je me suis rendu chez un Empereur à Morne Benoit, Commune de l'Arcahaie, qui était un ancien Conseiller mystique du Régime des Duvalier et ami proche de François Duvalier. Selon lui, il était coutume sous Duvalier qu'on organise les 1<sup>er</sup> janvier au soir une messe d'action de grâce en l'honneur des dieux tutélaires de la nation, suivie d'une cérémonie spéciale les 2 janvier. Mais après le mariage de Jean Claude Duvalier ces pratiques ont été abandonnées. Compte tenu de la crise sociopolitique qui a sévi à la fin du gouvernement de Jean Claude Duvalier, ce dernier fit appel à quelques Prêtes vaudous pour consultation. Une messe d'action de grâce en l'honneur du grand « Orisha » a été organisée lors de laquelle les Empereurs présents avaient recommandé de transférer lesdits documents au Palais national. Pour confirmer cette information, l'Empereur habitant à l'Arcahaie m'a référé à un autre personnage habitant à Petit-Marché Tellier dans la Plaine du Cul de Sac, Commune de Croix des Bouquets. Celui-ci m'a confirmé l'information en précisant que les documents ont été remis au Hougan qui présidait la cérémonie du 2 janvier 1986, un originaire des Gonaïves.

## **6.2. Fonctionnement des sociétés secrètes sous le régime des Duvalier**

La structure de la cellule de gestion des relations avec les sociétés secrètes était composée de l'Inspecteur général, des délégués, et des inspecteurs communaux. Sa principale mission était de sécuriser les territoires où ils étaient affectés et éviter des dérapages ou actes odieux et criminels sous couvert de sociétés secrètes. Il s'agissait d'une question de sécurité nationale. Mais celui qui avait la charge d'Inspecteur communal à Duvalier-Ville (Cabaret), était un personnage pour lequel j'avais beaucoup d'admiration, du nom de Charlemagne Bien-Aimé. Nous avons eu des échanges très intéressants. Il m'a raconté en détail les démarches qu'il avait entreprises pour aider les sociétés secrètes de la Plaine et celles de différentes régions du pays à se rapprocher.

Sous le régime des Duvalier, une société secrète ne pouvait se déplacer comme bon lui semblait. Il fallait premièrement envoyer une correspondance écrite par le Secrétaire général de la société, approuvée par l'Empereur et validée par l'Inspecteur communal à l'autre Empereur de la société qui reçoit. Ce dernier doit en informer le délégué communal pour les suites nécessaires, et vice-versa. Toute responsabilité, même pénale, doit être assumée par la société hôte. En ce sens qu'un Empereur a le pouvoir de stopper toute société intervenant dans une région sans l'aval de la ou des sociétés établies dans ladite région.

Selon les archives disponibles, sous le régime des Duvalier, les sociétés secrètes du vaudou fonctionnaient comme des structures administratives avec des pratiques institutionnelles bien établies. Elles utilisaient le papier timbré pour envoyer leur correspondance comme n'importe quelle institution publique/privée formelle.

De l'avis de mon Frère Handal Justinvil, que je partage, si après le départ de Jean Claude Duvalier, l'État Haïtien continuait à avoir le contrôle des autres groupes religieux qui pullulent en Haïti, comme ça a été le cas pour les sociétés secrètes sous Duvalier, aujourd'hui, on n'aurait pas cette prolifération d'églises et de sectes religieuses qui alimentent la paupérisation des masses populaires haïtiennes. Car, bon nombre d'entre eux viennent de nulle part, et fonctionnent sans l'aval de personne, avec des pratiques très questionnables.

**Les images, ci-dessous, sont la preuve d'une correspondance échangée entre deux sociétés secrètes, et celle d'une société adressée à l'Inspecteur communal demandant authentification et validation.**



N° 20061

Liberté      Egalité      Fraternité

République d'Haïti

De : Société grand quartier général  
A : M<sup>r</sup> Chadelmagne Bien Aimé,  
Inspecteur Communal des Sociétés...

par la présente, moi, André Justinol secrétaire général de la société quartier général ayant pour Empereur Solocius Pierre, je vous salue au nom du grand Gad Simbi Macaya chef Champwèl Lizango Makanda Benglindilig et à l'avantage de vous informer que le lundi 25 Décembre 1967, nous aurons la visite de la Société Champwèl Sapirèd de Mais-gaté zone Delmas, à l'occasion de la cérémonie Pèlè zo en souvenir de notre grand chef Gad Simbi Macaya.

Fait à Mayitou, ce dimanche 10 Décembre 1967.

Signé : André Justinol, Secrétaire  
Approuvé par Solocius Pierre, Empereur E. Decius Pierre



N° 200617

Liberté      Egalité      Fraternité

République d'Haïti

De : Société champuel quartier général Croix-  
Mayitou, Duvalier-Ville

A : Empereur Roxonne Jean, Liancourt Artibonite

Par la présente, moi André Justenard,  
Secrétaire de la société quartier général ayant pour  
Empereur Elvécus Pierre. Je vous salue au nom du  
grand Grad Simbi Macaya chef champuel Bizango  
makanda benglinding.

Vous êtes invités à prendre part à la grande  
veillée Macaya, qui aura lieu le Samedi 4 juillet  
1964, une partie de votre société, nous servira de  
compagnie pour la grande partie.

Fait à la société quartier général à Croix-  
Mayitou - Duvalier-Ville, ce lundi 1er juin 1964.

*André Justenard*  
André Justenard  
Secrétaire général

*Elvécus Pierre*  
Elvécus Pierre  
Empereur

### **6.3. Rapport entre la population civile et les sociétés secrètes**

Même après l'Indépendance et jusqu'à aujourd'hui, les sociétés secrètes se réclament comme étant armées de libération et considèrent les non-initiés comme des civils, et de fait, ils ont droit à la protection. Quand j'étais gamin, tous les 13 juin, une grande société secrète en provenance de l'Artibonite avait l'habitude de visiter Duvalier-Ville sous l'invitation de quelques sociétés, parmi lesquelles les sociétés Quartier Général de Elvécius Pierre, et « Coci Bwa » de Clébert Nelson, entre autres. Celles-ci se réunissaient en un seul lieu pour recevoir la société invitée. Je me rappelle que Charlemagne Bien-Aimé, Inspecteur communal des sociétés secrètes à Duvalier-Ville, venait régulièrement en informer la communauté. Il avait la responsabilité de le faire.

Cette date était devenue tellement emblématique dans la communauté que les gens prenaient l'habitude d'en parler ouvertement, surtout quand on s'y approchait. Le 13 juin, tous les gens de la localité de Guiton, à Cabaret, se couchait très tôt, en vidant les rues. Quelque chose m'a particulièrement marqué à propos de cette date. Non loin de chez moi, il existait un club dansant, à Carrefour « Madanm Jeudi », localité de Guiton, fonctionnant tous les weekends. C'était le lieu de rendez-vous le plus proche pour les jeunes de la communauté, notamment pour ceux qui ne voulaient pas se rendre au Centre-Ville de Cabaret pour danser le Kermès.

Mon grand frère, Dickens Justinvil, était un habitué du Club. Le dimanche 8 juin 1980, à sa sortie d'un Kermès, il nous fit savoir que Monsieur Antoine, le

propriétaire du Club, les avait avertis qu'il fermerait le vendredi suivant, soit le 13 juin 1980, en raison de la visite d'une société secrète provenant de l'Artibonite.

Des années plus tard, devenu Secrétaire général et Empereur de la société secrète Quartier Général, étant donné qu'enfant la date du 13 juin m'avait marqué, et quoiqu'après 1988 cette visite ne se tenait plus, par curiosité, je me suis renseigné auprès de l'Inspecteur Charlemagne Bien-Aimé pour savoir pourquoi il avertissait les membres de la localité lors de la venue d'une société secrète dans la communauté. Il m'a dit ce qui suit : « Le premier objectif des sociétés secrètes c'est la sécurité de la région. Pour eux-mêmes, en tant que membres, ils se sentent hors de tout danger. Mais pour la population civile, il faut les protéger ». À la question de savoir si la venue de la société secrète provenant de l'Artibonite aurait pu menacer la sécurité de la zone, il a répondu : « Non, pas forcément. Mais vous devez savoir que ces sociétés ont un pouvoir extraordinaire, spécialement celle que nous avons l'habitude d'inviter les 13 juin ». Je lui ai demandé pourquoi il avait précisé « ces sociétés ». Il m'a alors répondu qu'il recevait une cohorte de sociétés contenant 5 bandes. Il s'agit d'un congrès des sociétés Duvalier-Ville et Artibonite visant à tisser des liens entre elles. C'est le Gouvernement des Duvalier qui avait recommandé aux sociétés secrètes du vaudou d'organiser des conciles annuels ».

Mais pourquoi le 13 juin ? Dans le calcul des nombres des sciences ésotériques, 13 juin est décomposé comme suit :  $13 = 1+3 (4) + 6$ , 6 étant le sixième mois de l'année.  $4 + 6 = 10 (1 + 0) = 1$ . À rappeler que cette date était utilisée sur l'ensemble du territoire par diverses sociétés secrètes lors de laquelle les sociétés réaffirment être détentrices de l'unique force tributaire et imposante de la République d'Haïti.

En tant qu'entités protectrices de la communauté, pour reprendre Monsieur Charlemagne, quand les sociétés font des sorties le soir et qu'elles rencontrent des gens dans la rue, il est coutume que les sociétés les stoppent et leur demandent de s'identifier. Une fois, j'ai rencontré un jeune homme qui m'a raconté l'expérience qu'il a vécue un mois d'octobre 1979 pendant qu'il revenait de Port-au-Prince pour aller à Cabaret : « Je n'étais pas un natif de la communauté. Trois membres d'une société Champrèl m'ont stoppé pour me questionner. Après leur avoir dit mon nom, comme mon prénom et nom de famille leur étaient inconnus, ils m'escortèrent et m'amènèrent dans un honfort jusqu'au lendemain matin. Je leur ai dit que je travaillais pour quelqu'un de la communauté. Le lendemain ils firent chercher cette personne

pour vérifier si je travaillais réellement avec lui. Après avoir vérifié mon identité avec mon patron, ils me relâchèrent ».

Cette anecdote ne signifie pas pour autant que d'autres citoyens ne sont pas victimes de groupes de gens malintentionnés qui agissent sous couvert de sociétés secrètes.

Il y a encore un autre aspect dans le rapport des sociétés secrètes et la population civile qui consiste en la lutte contre la délinquance juvénile. Beaucoup de jeunes gens qui ont l'habitude de sortir ou rentrer très tard le soir, ont au moins une fois été dénoncés par les membres de sociétés auprès de leurs parents. Ils ont par la suite été contraints par leurs parents de contrôler leur sortie, ce qui implique que les sociétés secrètes jouent le rôle d'avant-garde dans leur communauté.

Dans ma communauté à Cabaret, je connais une dame très appréciée et respectée. Elle avait un fils unique âgé de 19 ans. Un soir, celui-ci vola un régime de banane dans une parcelle agricole de la zone. Au moment de rentrer chez lui avec le régime de banane sur son dos, il fut stoppé par une société secrète qui était de service cette nuit-là. Et comme sa mère était connue de tous, on l'amena chez sa mère. Le lendemain, le bruit s'est répandu comme une trainée de poudre dans la communauté. Ses parents durent l'exiler à Petit-Goave. Contrairement à aujourd'hui, dans les temps passés, l'acte de voler était considéré comme une infamie pour la famille. La communauté de cabaret n'a jamais eu la chance de revoir le visage de ce jeune homme jusqu'à sa mort, il y a à peine 5 ans.

Un autre aspect qu'il convient de souligner dans les relations entre les sociétés secrètes et la population civile : quand j'étais Empereur de la société « Kwa Vèt 7 17 (Croix Verte) » à Cabaret, j'avais l'habitude d'organiser des journées portes ouvertes à l'attention des étudiants de différentes universités en Haïti, afin de raconter aux non-initiés l'histoire des sociétés secrètes. Cela laisse entendre que les sociétés développent de bons rapports avec leur communauté. Une fois, un étudiant m'a demandé pourquoi on continue d'appeler ces groupes « sociétés secrètes » étant donné que leurs membres sont presque tous connus du public ? En réponse, je lui ai fait savoir que Max Beauvoir, ancien Ati National, les appelait « sociétés sacrées » au lieu de sociétés secrètes. Néanmoins, il existe une tactique au sein des sociétés qui rend la société secrète même pour ses membres. C'est le cas par exemple des délégations. Lors des sorties des sociétés, les membres ne savent jamais d'avance où ils vont. L'identité des membres et les lieux de réunions sont contrôlés par le délégué général qui est lui-même chef du service de la délégation.

#### **6.4. Rapports mutuels entre les différentes sociétés secrètes en Haïti**

Jusqu'en 2010, ma dernière année comme étant membre et chef de société secrète en Haïti, je n'avais jamais eu la chance de connaître l'effectif des initiés membres de sociétés secrètes à l'échelle du territoire. En outre, il est possible qu'un initié adhère à plusieurs sociétés à la fois. Ce n'est pas interdit. Dans les pratiques des sociétés secrètes, le mot anathème ou infidèle n'existe pas dans leur vocabulaire, contrairement aux religions monothéistes. Ce qui implique que les initiés peuvent faire défection quand bon leur semble sans que cela n'affecte leur relation avec les autres membres.

Bon nombre d'adeptes de sociétés secrètes du vaudou, même quand ils vivent à l'extérieur du pays, du fait qu'ils gardent un certain lien avec leur société d'accueil, sont toujours considérés comme membres. Par exemple, dans certaines sociétés, les noms des membres ne figurent sur aucune liste, même pas de façon codifiée. C'est le cas de la société Makanda. Ils s'identifient par un signe. Le Blengendeng/Vlagindingue ne reporte pas non plus les noms de ses adeptes sur un registre. Ces deux sociétés (Makanda et Blengendeng) conservent en réalité leur nom de sociétés secrètes, étant donné qu'il est archi difficile, voire impossible, d'identifier ou de dénombrer leurs membres. Même au sein des deux plus grandes sociétés d'Haïti (Bizango et Champrèl), le dénombrement des membres demeure une tâche ardue, étant donné la possibilité d'adhérer simultanément à d'autres sociétés.

Par ailleurs, les sociétés nourrissent entre elles une relation très harmonieuse, tant au niveau local que régional. Au niveau local, l'identité des membres et les relations de réciprocité entre les sociétés sont plutôt régulières, car celles-ci s'entre-organisent. C'est le cas par exemple des sociétés Quartier Général de Elvécius Pierre, la société 1326 de Wilner Jean Baptiste, Coci Bwa de Clébert Nelson, pour ne citer que celles-là. Celles-ci s'étaient fédérées à une certaine époque. De ce fait, les membres se connaissent entre eux.

En outre, quand deux sociétés n'entretiennent pas de relation de réciprocité, la seule façon d'identifier ses membres c'est à travers leur mot de passe. Dans les sociétés secrètes, le mot de passe est représenté par des codes ou des questions « universellement » connues par tous les initiés. Exception faite du Makandalisme qui a des questions différentes, et ses codes ne sont pas forcément identiques à ceux des autres sociétés. Mais pour résoudre ce problème, selon les données que j'ai recueillies dans les registres d'une société Bizango évoluant à Léogane, Estéphène Bois-Souvent, Secrétaire général d'une société Bizango à Grand-Goave, entre 1910 et 1918, rapporta que le 14 août 1912, il y avait un concile inter-sociétés tenu à Léogane. Lors de cette réunion, les sociétés s'accordèrent sur l'usage d'un code universel, le fameux code «T-Z» connu par tous les initiés des sociétés secrètes du vaudou, et qui devait servir de code pour identifier n'importe quel membre de société évoluant sur le territoire national. Pour rappel, j'ai déjà évoqué dans un précédent chapitre le fameux code T-Z qui représente la journée de l'homme.

Au niveau national, selon les informations recueillies auprès de certains Empereurs de sociétés sur l'ensemble du territoire, jusqu'à la fin des années 80, il existait une formule d'identification des initiés membres de sociétés secrètes appelée « Laissez-passer » ou « Passeport », selon la région. Un laissez-passer ou passeport est un parchemin contenant un code secret et deux numéros. Ces numéros représentent la date de séance de la société. Par exemple, un laissez-passer que j'ai vu à la société Quartier Général contenait les numéros « 5-17 », ce qui signifie que la société se réunit les 5 et 17 du mois. Le code secret reste à la discrétion de l'Empereur, du Secrétaire général et du membre détenant le Laissez-passer.

Chaque société a son propre icône permettant de l'identifier. Il arrive que des sociétés fédérées partagent un seul et même icône. Toutefois, même si on est détenteur d'un laissez-passer, il est impératif de connaître le code « T-Z ». Ce laissez-passer, en plus de sa fonction d'identification, c'est aussi un outil de demande d'assistance d'un membre en cas de besoin. Une ancienne reine de

société à Cabaret m'a raconté que lors d'un voyage dans le Nord, son véhicule s'est accidenté à Pont Sondé (Artibonite). Grâce à son laissez-passer, elle a été secourue et bien reçue par un riverain qui l'a transportée à l'hôpital et pris soin d'elle. Je connais beaucoup d'exemples similaires.

Durant les 30 dernières années, le document servant de laissez-passer a disparu dans les pratiques des sociétés à l'échelle du territoire. Exception faite aux anciens membres qui conservent encore leurs documents. Actuellement, la seule formule d'identification des membres de sociétés reste le fameux code T-Z, mis en place lors du concile mystique de 1912.

## **CONCLUSION : Nécessité d'un nouveau dialogue national pour le sauvetage d'Haïti**

À la lumière des informations présentées dans ce livre, il n'en demeure pas moins évident que les sociétés secrètes du vaudou ont joué un rôle prépondérant dans la lutte pour l'Indépendance d'Haïti. C'est grâce à leurs stratégies en tant qu'armées de libération que la nation haïtienne a pu se libérer du joug de l'esclavage. Notre foi dans les religions occidentales peut nous amener à ignorer la portée du grand rassemblement du 14 août 1791, la cérémonie du Bois Caïman. Mais les archives historiques détenues par les sociétés secrètes montrent que cet évènement majeur constitue la racine même de la révolution haïtienne. Qu'il s'agit des congos du Nord de l'île qui furent les premiers à déclencher la lutte via la révolte de François Makanda, principal fondateur de la doctrine des sociétés secrètes dans la colonie, des Ibo du Sud et des Dahoméens de l'Ouest, ils ont tous à un titre ou un autre, contribué à la création de la première république noire libérée de l'esclavage.

La révolution haïtienne reste l'un des faits marquants de l'histoire de l'humanité qui fascine et hante en même temps le monde occidental. Elle donna lieu à la première décolonisation véritable d'esclaves africains par une armée indigène de libération nationale qui nous a donné droit à part entière comme peuple libre et souverain dans le concert des nations.

En écrivant ce livre, mon intention était d'attirer l'attention des haïtiens sur la nécessité d'un dialogue national en partant de l'exemple légué par nos ancêtres. Si les esclaves qui n'avaient pas un niveau d'éducation avancé

parvinrent à créer un couloir pour dépasser leurs différends à travers un processus de dialogue inclusif ayant abouti à la cérémonie du Bois Caïman base de la révolution haïtienne et de l'Indépendance du 1<sup>er</sup> janvier 1804, nous aujourd'hui, dotés de grandes capacités intellectuelles, devrions pouvoir faire autant.

Un nouveau Bois Caïman contre la misère, la pauvreté, la corruption, et contre toutes les barrières du développement d'Haïti est vital pour refaçonner la nation selon les idéaux de nos ancêtres. Par le geste et le sacrifice de nos pères, il est clair que sans ce retour à l'esprit du Bois Caïman, le pays n'ira nulle part, même avec des milliards disponibles. Pour maintenir en vie cette nation et laisser une société où nos enfants pourront avoir droit à toutes sortes d'opportunités, il faut réconcilier la nation avec elle-même en nous réappropriant de la devise originelle de nos pères, toile de fonds de la cérémonie du Bois Caïman : « Notre croyance en Dieu par l'Agriculture, la force et la dignité ».

Le Dieu auquel se réfère la devise de nos pères ce n'était pas un Dieu importé, ni injuste, ni contraignant. Boukman, Maître de la cérémonie du Bois Caïman, faisait référence à l'Énergie créatrice, notre propre « egregore », notre soleil à nous qui nous donne lumière et saison en son temps pour cultiver la terre notre mère nourricière. Il n'existe pas de dignité dans la faim, la misère et la pauvreté.

Mon frère Handal Justinvil, Ancien Maire de la Commune Cabaret, aime à penser que:

*« Si toutes les forces de ce pays se convergeaient comme un faisceau lumineux, nous serions le pays le plus prospère au monde. Et nous serions bien placés pour donner l'exemple à d'autres nations, comme par le passé. Nous avons besoin d'un retour à la vie et à l'histoire véritable de la nation haïtienne à travers l'unité entre ses fils et filles ».*

En terminant ce livre, j'adopte la réflexion de mon frère, Dickens Justinvil, qui croit qu'il est plus que jamais crucial que les haïtiens et haïtiennes -qui se sont appropriés des cultures orientales et occidentales- reviennent aux origines de leurs pères en tant que fils et filles d'esclaves congolais, dahoméens et ibos. J'invite la société haïtienne à cesser d'assimiler la cérémonie du Bois Caïman à un pacte diabolique responsable du malheur de la nation. Le seul malheur de celle-ci est dû au fait que les haïtiens et haïtiennes, fils et filles des marrons, ont tourné le dos à leur essence en rejetant l'esprit de la cérémonie du Bois Caïman. Il est temps que notre chère patrie se réconcilie avec elle-même, en résolvant les clivages qui nous divisent, et signant un nouveau pacte de gouvernabilité pour les 100 prochaines années.

La publication de ce livre est rendue possible grâce au soutien de la Fondation Sœur André pour le Développement, l'Éducation et la Santé (FONSADES), l'Institution Mixte Sœur André (IMSA) et du Centre Technique Sœur André (CETESA), situés au #99, Manègre, commune de Cabaret, Haïti.  
Tel : 509 31795276.

**Quel est le rôle des sociétés secrètes dans l'indépendance et l'histoire contemporaine d'Haïti ? Quelle différence y-a-t-il entre ces différentes sociétés secrètes en termes de pratiques rituéliques et de fonctionnement ? Qu'est-ce que ces sociétés secrètes ont à apprendre aux générations actuelles pour refonder l'État d'Haïti et mettre le pays sur la voie du développement durable et de la cohésion sociale ?**

**Autant de questions auxquelles Fouchard JUSTINVIL ose répondre dans cet ouvrage hors du commun qui invite le lecteur à plonger dans l'histoire méconnue et mal connue d'Haïti. Pour la première fois dans la revue littéraire socio-anthropologique et historique du pays, un livre passe en revue le rôle des sociétés secrètes du vaudou, leur évolution, leur fonctionnement et organisation, entre autres.**

**C'est un livre fascinant et d'une très bonne facture qui aborde une problématique originale basée sur des récits et savoirs enfouillis dans les entrailles profondes d'Haïti qui n'étaient jamais encore publiés. C'est un vrai coup de maître qui poussera tant le lecteur étranger que celui du terroir à visiter et revisiter la valeur humaniste du vaudou à travers l'étude de ses différentes sociétés secrètes.**

**En écrivant ce livre inédit, Fouchard JUSTINVIL ose exprimer tout haut ce que d'autres chuchotent tout bas depuis des lustres.**

**Wadson LAFLEUR  
Spiritualiste et Spécialiste**



**Fouchard JUSTINVIL, né à Cabaret le 2 Avril 1972, a fait des études en Sciences comptables au Centre Universitaire de Commerce d'Haïti. En 1996, il est initié dans le vaudou (Ordre Dahoméen) en devenant Houngan Assogoué. Il est le Fondateur et Ex Empereur de la Société Croix-Verte 717, à Cabaret. Il a occupé la fonction de Secrétaire général de la Société Champwèl "Quartier général" et responsable de formation et d'initiation au sein de plusieurs sociétés secrètes dont la société 13/26 du feu Wilner Jean-Baptiste. Pendant plusieurs années, il a été Maître-Enseignant des disciplines ésotériques au Centre d'Harmonisation et de Réconciliation spirituelle (CHARS) à l'Arcahaie.**